

Les membres de la Commission Montpetit protestent contre les nouvelles taxes imposées par M. Duplessis

LE PRESIDENT ROOSEVELT ACCUEILLE LES SOUVERAINS



À leur arrivée à Washington, le roi et la reine ont été conduits du train royal à une salle de réception de la gare Union où le président et Mme Roosevelt les attendaient. On voit, ici, M. Roosevelt et son aide-de-camp souhaitant la plus cordiale bienvenue au couple royal dans la capitale américaine.

MM. Edouard Montpetit, Alex. LaRue et George C. McDonald refusent la responsabilité de ces impôts sur le commerce et l'industrie de la province

M. McDonald insista pour démissionner

Les membres de la Commission provinciale de la révision des impôts, M. Edouard Montpetit, président, MM. Alexandre LaRue et George C. McDonald, commissaires, ont refusé d'accepter l'énorme responsabilité de la nouvelle loi des impôts sur le commerce et l'industrie de la province de Québec, et ils ont été mis en mauvaise posture lorsque M. Duplessis, déclara en plein parlement, qu'ils étaient les auteurs de cette loi, le bill 80 de la dernière session de l'Assemblée législative.

C'est ce qui ressort d'une déclaration faite, hier, à Montréal, par M. George C. McDonald, au moment où il annonçait sa démission comme membre de cette commission, pour protester contre la façon dont le gouvernement s'est servi des sérieux travaux de l'enquête Montpetit.

M. McDonald explique que ses deux collègues et lui-même ont signé, le 12 avril, un rapport de leur enquête contenant des recommandations que le contrôleur du Revenu provincial, le major Georges Shink n'aurait point. Ce dernier avait, entre autres, préparé un rapport que le gouvernement accepta de préférence à celui de MM. Montpetit, LaRue et McDo-

nald, pour en faire le bill no 80 qui a eu les répercussions que l'on sait.

"Nous nous sommes efforcés", déclare M. McDonald, "d'établir des taux et une base à la taxe projetée, tandis que M. Shink, dans son projet, a trop laissé cela au pouvoir discrétionnaire de l'administration par arêtes ministérielles et à celui du trésorier de la province; et, il arrive que dans plusieurs cas, il est impossible au contribuable de découvrir, dans la loi, quel sera le montant de ses taxes.

"Certaines dispositions", dit-il encore, "parmi les pires qu'on avait découvertes dans l'ancienne loi des impôts sur les corporations, sont non seulement maintenues, mais elles ont été aggravées dans certains cas. En plus de cela, les membres de la Commission estiment que ce que l'ancienne loi pouvait contenir de préjudiciable aux affaires dans la province et de décourageant pour les nouvelles industries désireuses de s'établir dans la province, a aussi été aggravé dans la nouvelle loi."

M. McDonald précise aussi qu'il a insisté pour démissionner.

Voici le texte de sa déclaration:

(Suite page six)

LA REINE DU CANADA DANS LA CAPITALE DES ETATS-UNIS



À Washington, dans le cortège qui a défilé de la gare au Capitole, la reine occupait la voiture de Mme Roosevelt.

Le roi et M. Roosevelt échantent des vœux d'amitié

Ils souhaitent tous deux que leurs pays continuent d'être étroitement unis dans un monde où la paix régnera.

— L'honorable M. Mackenzie King représentait le Canada au dîner d'Etat à la Maison Blanche

Washington, 8. (P.C.) — Le roi George VI et le président Roosevelt ont échangé, ce soir, de brèves allocutions dans lesquelles ils ont tous deux exprimé l'espoir que leurs pays amis connaissent encore les immenses avantages de la paix pour plusieurs années à venir, à la suite d'un dîner d'Etat que la Maison Blanche offrait aux souverains britanniques. Le président des Etats-Unis avait pris place à la table d'honneur avec la reine. Le roi était à côté de Mme Roosevelt. Le président a dit que l'arrivée des souverains britanniques était pour la nation américaine une occasion de grandes réjouissances.

"Nous nous félicitons surtout, a-t-il continué, du fait que des liens d'amitié étroite unissent nos deux nations. Les Etats-Unis et la Grande-Bretagne ont principalement contribué au progrès de la civilisation en démontrant au monde que les problèmes internationaux pouvaient se régler pacifiquement." Il rappela à ce sujet que récemment les Etats-Unis et la Grande-Bretagne réclamaient tous deux des îles du Pacifique dont ils avaient besoin pour leur aviation. Tout fut arrangé à l'amiable entre les deux pays.

"Si cette façon d'utiliser les méthodes de paix, poursuivit-il, était universellement adoptée, les relations qu'ont tous les pays entre eux reposeraient de nouveau sur une base solide, et les hommes et les femmes de tous les pays pourraient de nouveau vivre, confiants dans l'avenir, dans un monde heureux, dans un monde prospère, dans un monde de paix. Puisque l'amitié qui unit les Etats-Unis et la Grande-Bretagne devient de plus en plus étroite, Mesdames et Messieurs, buvons à la santé de Sa Majesté, le roi George VI."

Le roi répondit à cela que la reine et lui étaient profondément touchés par la réception qui leur était faite aux Etats-Unis. Il a ajouté qu'ils s'attendaient bien à jouer pleinement de toutes les minutes qu'ils séjourneront encore dans la république américaine. "Du Canada que nous venons de quitter et dans lequel nous retournerons bientôt, poursuivit-il, je vous apporte, aujourd'hui, les vœux d'un voisin et d'un ami. De mes autres Dominions, du Royaume-Uni, de tout mon empire, je vous apporte l'expression de la plus grande cordialité et de la meilleure bonne volonté qui soient. Et je bois à votre santé, Monsieur le président. Je vous souhaite la santé et le bonheur. J'ai confiance et je crois que, dans les années à venir, l'histoire des Etats-Unis continuera d'être éclairée par ce progrès ordonné et par cette atmosphère heureuse que ce pays a toujours connus. Et je prie pour que nos deux grandes nations puissent toujours marcher ensemble dans la voie de l'amitié dans un monde de paix."

Quelque 80 personnes assistaient au dîner. Le premier ministre du Canada, M. Mackenzie King, lady Marler, femme du ministre du Canada à Washington, et le secrétaire de M. King représentaient le Canada à cette fête. M. Marler n'a pas pu s'y rendre, parce que malade.

Le rapport de la Commission Sirois sera remis au gouvernement le mois prochain

Ottawa, 8. (P.C.) — Le travail de la Commission royale d'enquête sur les relations entre le fédéral et les provinces, commencé il y a un an et demi, sera probablement terminé le mois prochain et le rapport sera remis au gouvernement.

Les quatre commissaires s'occupent actuellement de préparer leurs recommandations qui pourront avoir des répercussions sur l'avenir de la nation canadienne.

Au cours de l'année, les commissaires: deux professeurs de sciences économiques, un avocat et un journaliste ont étudié les 11,000 pages de dépositions recueillies au cours de 89 jours de séances. 395 témoins ont été entendus par la Commission. Depuis la démission du juge N. W. Rowell, le Dr Joseph Sirois préside la Commission.

M. Chamberlain répond au dernier discours d'Hitler

LA SITUATION S'EST APAISEE EN EUROPE

Londres, 8. (P.A.) — L'institut des assurances de Londres a annoncé, ce soir, une réduction générale des taux d'assurances contre les risques de guerre, de grève et d'émeute. On interprète cela comme signifiant que la situation internationale s'est grandement apaisée. Les nouveaux tarifs qui entrent en vigueur, demain, seront de 57 cents pour chaque \$468 de marchandises transportées par des navires dans les ports de la Méditerranée, de la Baltique et de la Chine.

Il regrette que le Führer se soit permis des violences de langage imparadonnables

Londres, 8. (P.C.) — M. Neville Chamberlain, premier ministre de la Grande-Bretagne, parlant, cet après-midi, à la chambre des communes, a fait une réponse très au point au discours qu'a prononcé récemment le chancelier Hitler et dans lequel il a dit que la Grande-Bretagne et la France "étaient des voleuses de colonies". "La Grande-Bretagne, a-t-il dit, est prête à discuter avec l'Allemagne la question des colonies aussitôt qu'une atmosphère de confiance mutuelle sera établie entre les deux pays. Toutefois, je ne peux que regretter que des déclarations soient faites en Allemagne qui sont loin d'aider à créer cette atmosphère indispensable. Je tiens à noter que je parle, ici, aussi bien des déclarations officielles que des campagnes de presse. J'espère que la British Broadcasting Corporation irradiera ce que je viens de dire, en langue allemande, afin que les citoyens du Troisième Reich puissent parfaitement connaître mon opinion là-dessus."

M. Chamberlain n'a pas précisé qu'il en avait contre le dernier discours d'Hitler, mais tout le monde a compris que sa déclaration était une réponse à ce discours.

Régime de terreur à Prague

L'accueil de M. Roosevelt au roi George VI

Les deux hommes échantent des propos très cordiaux et très simples

500,000 personnes

Washington, 8. (P.C.) — "Comment vous portez-vous? Je suis content de vous voir". Telles ont été les premières paroles que le président Roosevelt a adressées, aujourd'hui, au roi George VI lorsqu'il descendit du train qui l'avait conduit dans la capitale américaine. Cette simplicité toute démocratique du président des Etats-Unis a beaucoup plu aux souverains et à la foule d'environ 500,000 personnes qui s'était massée le long du parcours qui suivit le défilé royal et qui fit au roi et à la reine un accueil vraiment enthousiaste. M. Roosevelt serra aussi cordialement la main du roi tandis que Mme Roosevelt faisait de même avec la reine. "Mon président, présente le secrétaire d'Etat, M. Cordell Hull, l'honneur de vous faire connaître leurs majestés britanniques." — "Enfin, j'ai le plaisir de vous accueillir", dit M. Roosevelt. "Nous vous souhaitons la plus cordiale bienvenue dans notre pays. Nous sommes heureux de vous avoir ici." Le roi répondit: "C'est certainement un grand plaisir pour Sa Majesté et moi que d'être ici."

Policier allemand assassiné
M. von NEURATH

Prague, 8. (P.A.) — Le baron Constantin von Neurath, protecteur allemand de la Bohême et de la Moravie a ordonné, aujourd'hui, que des mesures extraordinaires soient prises dans la région de Kladno pour que l'on retrouve l'assassin du policier allemand, Wilhelm Kniest, qui fut abattu, hier soir, devant l'école technique de Kladno, une petite ville située à environ quinze milles de Prague.

- 1° Toutes les assemblées en plein air sont interdites;
- 2° Tous les cinémas, tous les théâtres, toutes les salles publiques sont closes;
- 3° Plusieurs écoles et plusieurs universités ont de même dû fermer leurs portes parce que les étudiants y font de l'agitation;
- 4° Toutes les fenêtres et toutes les portes des maisons devront être fermées à clef de 10 heures du soir à 5 heures du matin; des gardes allemands tireront des coups de feu dans les fenêtres ou dans les portes qui seront ouvertes;
- 5° Le maire de Kladno et les autres fonctionnaires tchèques de la municipalité ont été destitués;
- 6° Un commissaire du gouvernement administrera désormais la ville;
- 7° La police tchèque a été désarmée parce qu'elle n'a pas su faire tout son devoir.

Si l'assassin n'est pas capturé d'ici le 19 juin d'autres mesures encore plus vigoureuses seront prises, a annoncé M. von Neurath.

Télégramme d'un représentant au roi George VI

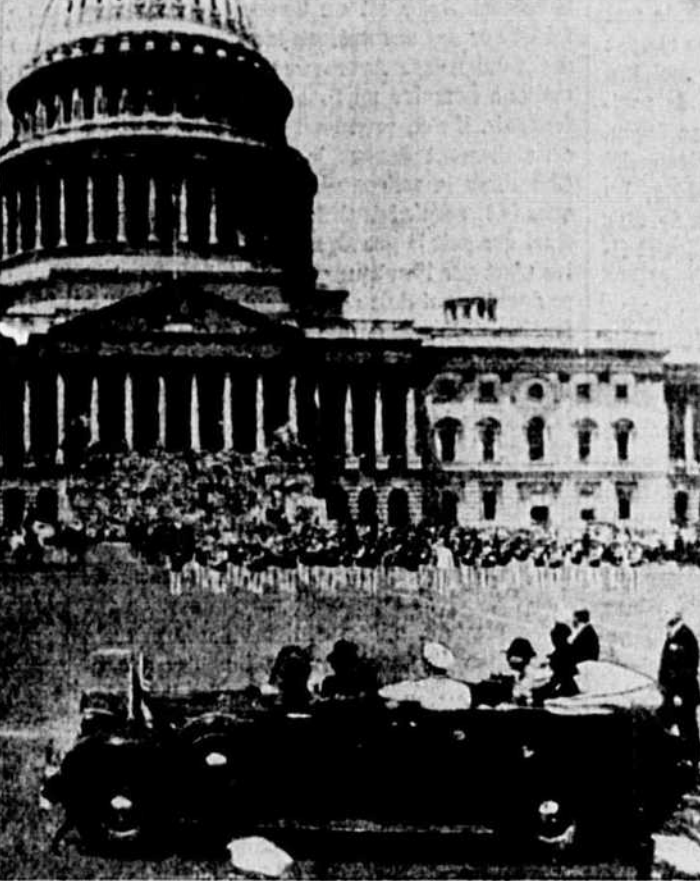
Il lui demande de dire si Londres va bientôt payer sa dette de guerre aux E.-U.

Washington, 8. (P.C.) — Un membre du Congrès des Etats-Unis a profité, aujourd'hui, du fait que le roi George VI était à Washington pour lui rappeler que la Grande-Bretagne doit plusieurs millions de dollars aux Etats-Unis et qu'elle ne parle pas de les lui rendre. Le représentant Sweeney, démocrate de l'Ohio, a lu à la chambre une copie d'un télégramme qu'il dit avoir envoyé au roi George VI, à la Maison Blanche. On peut y lire que M. Sweeney suggère au souverain que tant que la Grande-Bretagne ne dépensera quelques milliards, chaque année pour réarmer, il sera convenable qu'elle pense un peu à l'argent qu'elle doit aux Américains et qu'elle ne paie pas. Le télégramme ajoute: "Parce que les dépêches, venues de Londres, ont dit que votre visite aux Etats-Unis qu'elle était une visite officielle, je crois que je suis justifié de demander que vous nous disiez publiquement ce que votre gouvernement a l'intention de faire au sujet du paiement de la dette de guerre qu'il doit à cette nation". M. Sweeney s'était joint, hier, au représentant Mcgranery, démocrate de la Pennsylvanie, pour protester contre la détention, à Detroit, de Sean Russell, ancien leader de la fameuse armée républicaine irlandaise. Russell a été remis en liberté, aujourd'hui moyennant caution.

Mcgranery et Sweeney avait aussi prédit qu'un nombre considérable de membres du Congrès, indignés du traitement que l'on avait fait subir à Russell, à la demande de Scotland Yard, boycotteraient la réception que le Congrès doit faire, demain, au roi George et à la reine Elizabeth.

Mcgranery a déclaré, aujourd'hui, qu'on ne le verrait pas à la réception de demain parce qu'il n'a pas pu digérer l'affront fait à Russell et aussi parce que la Grande-Bretagne ne paie pas sa dette de guerre aux Etats-Unis. M. Sweeney a dit: "Je n'irai pas. Je m'en abstiendrai au nom de ce qu'ils appellent si bien les grands principes".

L'ARRIVEE DE LEURS MAJESTES AU CAPITOL



Ce fut un moment historique que l'arrivée de Sa Majesté le roi George VI et du président Roosevelt au Capitole, à Washington. C'est la première fois qu'un monarque anglais régnant visite la capitale des Etats-Unis. On voit à l'arrière-plan les dignitaires américains attendant le moment de souhaiter la bienvenue à Leurs Majestés.

GEORGE VI ET M. ROOSEVELT QUITTENT LA GARE DE WASHINGTON



On voit ici Sa Majesté le Roi, le premier souverain britannique régnant à visiter les Etats-Unis avec le président Franklin D. Roosevelt alors qu'ils quittaient la Gare Union de Washington, en automobile, pour se rendre à la Maison Blanche. Les deux étaient bordés de chars d'assaut et de milliers de soldats tandis qu'une foule immense acclamait l'arrivée du Roi et de la Reine au Canada dans la capitale américaine.

Tokio ne pourra plus avoir de livres sterling

Le fonds de stabilisation anglo-chinois le place dans une position difficile

Shanghai, 8. (P.C.-Havas.) — Le fonds de stabilisation anglo-chinois ayant cessé, hier, d'appuyer le dollar qui a actuellement cours en Chine, on déclare, ce soir, dans les milieux financiers bien informés, que cette mesure est une nouvelle phase de la guerre économique qui se livre en Extrême-Orient, derrière la guerre sino-japonaise, et qu'elle a pour but d'empêcher le Japon de se procurer des livres sterling avec lesquelles il pouvait acheter des munitions et des armes à l'étranger. On craint fort que le dollar chinois ne dégringole maintenant. Il ne vaut plus que 13.50 cents.

Le fonds de stabilisation a cessé d'opérer parce qu'on a découvert qu'au cours des derniers deux mois il a perdu environ \$25,000,000 de ses réserves. Cette perte, a-t-on expliqué,

Mauvais sort d'une colonne de granit

Québec, 8. — La municipalité de Lévis a fait sculpter un monument commémorant spécialement le passage du roi dans ses murs, et Sa Majesté devait le dévoiler. On a appris, il y a quelques jours, que le roi n'aurait pas le temps de monter sur la colline où devait s'élever ce monument et on avait alors décidé de l'installer à la gare pour la cérémonie.

Ce monument, qui consiste en une colonne de granit de huit pieds de hauteur a été sculpté à Rivière-au-Pierre d'où, hier, on a entrepris de le transporter à Lévis. Mais ce granit joue évidemment de malheur.

En passant sur le pont de la petite rivière Blanche, à deux milles de Rivière-au-Pierre, le pont s'effondra précipitant dans la rivière le camion qui portait la colonne. Celle-ci heureusement est restée accrochée à une partie du pont qui ne s'est pas complètement effondré.

On travaille, aujourd'hui, à la décharger de sa fâcheuse position.

Le Canada

Journal du matin

Membre de la Presse Canadienne

Membre de l'Audit Bureau of Circulation

Le Canada est imprimé par la Compagnie de Publication de
Canada, Limited, au numéro 33 ouest, rue Saint-Jacques,
à Montréal.

Rédacteur en chef :

Eustache Letellier de Saint-Just

VENDREDI, 9 JUIN 1939

M. Duplessis a donc menti au parlement !

Lorsqu'il présenta à l'Assemblée législative, aux derniers jours de la session, le Bill 80, qui modifiait profondément les impôts perçus par la Province des sociétés commerciales, M. Duplessis, pour s'excuser d'augmenter ces taxes, rejeta la responsabilité de cette législation sur la Commission de révision des impôts, créée par lui et que préside M. Edouard Montpetit. Le premier ministre s'exprima en ces termes :

Les compagnies peuvent absorber ces nouvelles taxes parce qu'elles n'ont été décidées qu'à la suite des études de la commission Montpetit, dont faisait partie le député contrôleur du revenu. Cela est le résultat des examens et des enquêtes faites après que les compagnies eussent comparu devant la commission.

En disant cela, M. Duplessis mentait à la face du parlement : on en a aujourd'hui la preuve par la déclaration que vient de faire l'un des membres de la Commission Montpetit, M. George C. McDonald, déclaration que le lecteur trouvera en première page. M. McDonald précise que le Bill 80 n'est pas conforme aux recommandations de la Commission Montpetit, qu'il va même à l'encontre. Il est l'œuvre de M. Georges Shink, contrôleur du revenu de la province, qui était, ainsi que le Trésorier provincial, M. Fisher, membre *ex officio* de la Commission de révision.

M. McDonald, dégoûté de la conduite du gouvernement, quitte la Commission de révision, il démissionne. Il exprime ses regrets d'avoir à en arriver là, « mais, dit-il, j'ai été forcé d'abandonner le grand espoir que j'avais eu d'être utile quand j'ai accepté cette nomination ». Les deux autres commissaires, M. Montpetit et M. Arthur Larue, restent à leur poste, mais la déclaration de M. McDonald ne laisse aucun doute sur leurs sentiments à l'égard du Bill 80. Ils ne l'ont pas inspiré, ils ne l'ont pas approuvé, ils l'ont même dénoncé, en présence de M. Duplessis lui-même, après son adoption par le parlement.

Le lecteur se demandera d'abord pourquoi le gouvernement a confié à une commission le soin d'étudier la révision des impôts s'il n'avait pas l'intention de tenir compte de ses recommandations. Quand furent choisis MM. Montpetit, Larue et McDonald, M. Duplessis vanta leur expérience, leur bon jugement et la parfaite connaissance du sujet. Qui l'aurait contredit ? Il s'agissait de reviser la répartition des impôts, expliquait le premier ministre, dont on se rappelait d'ailleurs les promesses électorales, en particulier celle-ci :

Je vous dis que nous avons besoin d'une redistribution des impôts. Il y a plusieurs taxes dont bénéficie le gouvernement provincial et dont les municipalités devraient recevoir le produit. Nous sommes en faveur de la redistribution des impôts. Il y a trop de taxes qui vont maintenant au gouvernement et que les municipalités méritent apparemment d'avoir. (Le Star, 6 août 1936. Compte rendu d'un discours prononcé à Saint-Lambert.)

M. Duplessis se répétait, comme on le voit... sans doute afin d'être bien compris. La Commission Montpetit a rempli sa tâche consciencieusement, dans l'esprit, probablement, de la déclaration que nous venons de citer, puis elle a présenté son rapport.

Mais les finances de la province sont aux abois et, dans l'esprit de M. Duplessis, le mot redistribution ne signifie plus qu'une chose : augmentation des taxes. Voilà pourquoi il a repoussé les avis de sa commission de révision et s'est fait fabriquer une loi à sa façon, par un fonctionnaire de la province, lui qui, au lieu de redistribuer les impôts, les augmente pour arracher \$2 millions de plus aux sociétés commerciales, industrielles et financières.

C'était là le droit strict du premier ministre (bien qu'il ait fait sa campagne électorale en dénonçant la lourdeur des impôts créés par les libéraux) mais avait-il raison de mentir au parlement et de dire que cette hausse des impôts était recommandée par une commission d'experts indépendants ? Il y a là une duperie indigne d'un chef de gouvernement qui respecte ses hautes fonctions.

M. McDonald accomplit en démissionnant un acte courageux. Un homme convaincu pouvait-il agir autrement ?

Que deviendra maintenant le rapport de la Commission Montpetit ? Si la révision des impôts doit être faite par le Trésorier et par le contrôleur du revenu de la province, sous la dictée de M. Duplessis, et dans l'unique dessein de combler par de nouvelles taxes les déficits de l'administration, M. Montpetit et M. Larue n'ont plus qu'à imiter leur collègue M. McDonald.

Cela permettra au moins à M. Duplessis de dire qu'il y a une commission de moins dans la province.

Que fait donc la police provinciale ?

Il y a quelques jours apparaissait, aux kiosques des vendeurs de journaux et dans certaines librairies, un pamphlet diffamatoire intitulé *Les Cahiers de Baptiste*, qui se donne pour mission de « définir, expliquer et analyser les sentiments, les besoins, les aspirations des jeunes Canadiens-Français ». Publié par un détraqué quelconque, à l'occasion de la visite du Roi et de la Reine dans la province de Québec, ce torchon, par le fond et par la forme, vise à susciter entre la nation canadienne-française et l'Angleterre, un antagonisme aveugle. Il le fait dans un langage ordurier qui n'a d'excuse nulle part. La couverture porte l'effigie de George VI avec la mention *Vive le Roi* — ce qui ne laisse aucunement soupçonner le contenu — et, comme prétendus noms d'auteurs, *Emile et Georges Chartier*. Noms connus : Mgr Emile Chartier est le vice-recteur de l'Université de Montréal et Mgr Georges Chartier, son frère, est vicaire général du diocèse de Montréal. Est-il besoin de dire que la publication de ces deux noms en tête de ce pamphlet est une insulte faite à ceux qui les portent ; c'est une diffamation qui relève de la police.

Dès l'apparition des *Cahiers de Baptiste* dans les rues de Montréal les plaintes affluèrent aux bureaux de la police provinciale, qui en ordonna d'abord la saisie, au cours de la semaine dernière.

Mais que s'est-il passé depuis ? Le pamphlet est réapparu chez les camelots et se vend librement. Serait-ce que la police provinciale, qui l'a saisi et qui a dû prendre le temps de le lire, n'y voit rien de répréhensible ? Faut-il croire la police du procureur général négligente ou incompétente ? Dans un cas comme dans l'autre, M. Duplessis pourrait lui donner des ordres. La circulation libre des *Cahiers de Baptiste* est, dans les circonstances, une insulte aux Canadiens-Français et la tolérance de la police provinciale, si elle se maintient, aura toutes les apparences de la connivence.

Le procureur général de la province a approuvé le principe du bill Lacroix, présenté aux Communes, qui autoriserait le viol de la correspondance privée sous le prétexte de combattre la propagande communiste. Or, il s'agit ici d'un pamphlet nettement subversif, qui ne circule pas sous pli cacheté, mais qui s'étale au grand jour, sous le nez de la police, qui se croise naïvement les bras.

Pourquoi M. Duplessis tolère-t-il cela ?

Le cas du général LaFlèche

Dans les enquêtes judiciaires et parlementaires qu'il a provoquées sur l'achat des mitrailleuses Bren, le colonel Drew s'en est pris surtout et presque exclusivement au général LaFlèche, sous-ministre de la Défense nationale. Il ne s'est pas contenté de porter contre lui des accusations qu'il n'a pu prouver, il l'a insulté de la plus lâche façon.

Est-il rien de plus lâche, en effet, que d'insulter quelqu'un que sa position empêche de se défendre ? Or le général LaFlèche est fonctionnaire et, à ce titre, ne peut pas prendre part à des controverses publiques sur des sujets qui ont trait à la politique. En outre, comme sous-ministre, il détient des secrets qu'il n'a pas le droit de livrer, même pour sa propre défense.

On voit par là quel esprit chevaleresque anime ce brave d'entre les braves qu'est le colonel Drew. Les Iroquois avaient en somme plus de noblesse d'âme que lui, car s'ils injuriaient leurs victimes, celles-ci n'étaient pas baillonnées.

Le seul fait de s'attaquer ainsi, avec la dernière violence, à un fonctionnaire que lie le secret professionnel permet de conclure que le colonel Drew est un homme de mauvaise foi et que ses accusations n'ont pas le moindre fondement. Autrement il s'acharnerait moins à détruire un fonctionnaire canadien-français, il s'en prendrait à ceux qui portent officiellement devant le pays et devant les Chambres la responsabilité des actes politiques et administratifs du gouvernement. Quel que soit le gouvernement, le sous-ministre n'est que l'instrument du ministre et c'est ce dernier qui doit répondre de son administration. S'il arrive que le fonctionnaire soit en faute c'est tant pis pour le ministre et le gouvernement qui lui ont fait confiance. Mais dans le cas qui nous occupe, il ne faut pas oublier que le général LaFlèche a été exonéré de tout blâme par le juge Davis qui présidait l'enquête judiciaire.

De toute évidence les accusations du colonel Drew ne sont que de l'agitation faite en vue d'élections qu'il croit prochaines. Quant à ses preuves, s'il en a, il les garde pour la campagne électorale puisqu'il ne les a produites ni à l'enquête judiciaire ni à l'enquête parlementaire dont les séances ont tourné en réunions électorales et qui n'a pu conclure son travail avant la fin de la session.

Toute cette démagogie coûte cher au pays. Elle donne la mesure de ceux qui prendraient le pouvoir dans ces conditions s'ils réussissaient par de tels moyens à renverser le gouvernement libéral. Il faut être bien à court d'arguments pour en être réduit à d'aussi bas, à d'aussi lâches procédés.

Choses du temps

Adhésion inattendue

Les pourparlers de la Grande-Bretagne et de la France relativement au pacte d'assistance mutuelle avec la Russie ne sont pas sans se heurter au scepticisme des esprits prudents. Le souvenir de la défection des Russes, à Brest-Litovsk, leur fait mettre en doute la valeur de leur parole. Qui sait, en effet, si la Russie, pays où sévit un régime anormal, ne serait pas de nouveau, dans un conflit européen, la proie d'un soulèvement, d'une révolution contre la Révolution ?

Ce qui rend troublant le cas de la Russie, c'est le mystère dont elle s'entoure. On ignore sa force réelle. On s'étonne aussi qu'un esprit conservateur comme M. Chamberlain, malgré ses visibles répugnances, tienne à faire aboutir les pourparlers en vue de l'accord anglo-franco-russe.

On s'étonne davantage cependant de voir l'héritier de la Maison de France, le comte de Paris, accorder son adhésion au pacte, qu'il juge indispensable, dit-il, à la sauvegarde de la paix. « Je suis partisan », ajoute-t-il, d'un accord avec l'U.R.S.S. qui permettrait de soutenir la Pologne d'une manière efficace. Je pense toutefois que cet appui devra se traduire surtout par un approvisionnement en matériel.

Le jeune prince français, qui a déjà accoutumé, il est vrai, les membres de son entourage (à l'exception de Maurras et de Daudet) à des vues politiques avancées, oublie-t-il qu'il symbolise avant tout un idéal situé à l'antipode de celui des Soviets, et qu'il se doit de le conserver intact de toute compromission ?

Oublie-t-il aussi que son ancêtre, Louis XV, a déjà vu les Russes, ses alliés, conclure une paix séparée avec Frédéric II à Rossbach ?

LA VIE ARTISTIQUE

L'Exposition des Beaux-Arts

Vivant et éloquent témoignage d'une jeunesse sensible à l'Art et désireuse d'en percer les secrets, c'est sous le signe de la constance dans ses disciplines et de la volonté d'y faire participer cette jeunesse avec le respect de son individualité que l'Ecole des Beaux-Arts perpétue ses jeunes traditions.

La nouvelle exposition, semblable aux précédentes en plus d'un aspect, témoigne d'un louable et remarquable effort de la part des étudiants.

Quant à l'inspiration qui se dégage à la vue de leurs jeunes travaux, elle porte la trace d'une excellente unité et homogénéité de direction dans l'enseignement de l'école et du désir, non seulement d'initier les élèves à l'esthétique, en général, mais de les orienter vers des sentiers moins battus. Citons à cet égard les résultats, riches de promesses, obtenus en céramique et dans le dessin publicitaire. Que ce soit en peinture, en architecture, en sculpture, dans le dessin, dans des travaux de mosaïque, de projets de vitraux, de reliures d'art, de projets de fer forgé, de tapisseries, d'affiches, de panneaux décoratifs, il se dégage dans ces multiples manifestations de l'activité de l'Ecole des Beaux-Arts l'impression réconfortante que tous ces efforts, nés d'une commune collaboration chez les professeurs et les élèves, reçoivent leur impulsion première dans la haute et intelligente direction de l'Ecole. Il y a lieu ici d'en féliciter M. Charles Maillard.

C'est encore en peinture que l'Ecole a porté le gros de ses efforts. On y remarquera dans les sujets exposés une certaine recherche de la lumière, de sa transparence dans les effets de la coloration. Parmi les modèles imposés, on notera la tête d'un jeune Indien, toujours semblable à lui-même dans les toiles de chaque élève, ce qui démontre une maîtrise commune de la technique picturale. Cette tête d'Indien se modifie cependant, selon que l'élève, démontrant en cela sa personnalité et son habileté à la manifester, lui prête une physiologie plus expressive. A noter, parmi d'autres, des toiles de Mlle Thérèse Allard, première médaille en peinture, et de M. Jean Simard, dont la technique et la facilité s'affirment toujours de plus en plus. Ici et là, des natures-mortes fort bien traitées par les élèves de première.

Parmi les autres modèles, remarquons l'Aurige de Delphes, fort bien en lumière et détaché dans son attitude hiératique, par Mlle Yvette Boisvert. M. Maillard a su inculquer avec bonheur à ses élèves un métier ferme et assoupli que chacun s'emploiera à développer dans le sens de sa personnalité.

Le dessin publicitaire constituera pour maints visiteurs une heureuse révélation. C'est là qu'on y trouvera une individualité sans contrainte. Chaque sujet, une fois suggéré par le professeur, devient dès lors le libre produit de l'imagination de chacun. M. Roland Hérard Charlebois, qui a dirigé ces cours de dessin commercial, y a obtenu d'excellents résultats, qui laissent entrevoir de riches possibilités pour ses élèves. Ces dessins, d'une formule heureuse et conçus avec goût, s'attachent à attirer l'attention par des slogans lapidaires. On s'est efforcé non sans succès à traduire une idée selon les techniques et les exigences de la publicité.

En architecture, les mêmes bienveillantes et larges disciplines ont prévalu. Dans les cours supérieurs, l'élève se détache quelque peu des sages données académiques du début pour donner de l'expansion à son goût du modernisme. La sûreté du talent des uns s'affirme ici volontiers dans leur souplesse et leur habileté à traiter l'architecture conformément aux conceptions classiques sans opposer au goût moderne. M. Venne et ses collaborateurs ont fait tirer à leurs élèves un excellent parti des projets suggérés : école de l'hôtellerie, poste de guet forestier, petit musée québécois du meuble rustique et, enfin, le centre de folklore, imposé aux finissants dans le programme de fin d'année. Fermeté de la ligne et du dessin, technique soignée, conception originale, souplesse du métier, on trouve la manifestation de tout cela chez la plupart des élèves.

Enfin, ne négligeons pas la céramique. C'est là qu'on trouvera peut-être les motifs les plus réconfortants d'espoir devant les perspectives du travail artisanal. Faites des argiles de la province de Québec, les pièces exposées sont l'œuvre intelligente des élèves de M. Normandeau. En contemplant chacune de ces pièces, on sent combien le travail artistique, né de l'effort personnel, conservera toujours une incontestable supériorité sur les produits de l'industrie. Le caractère d'individualité, essentiel à l'artisanat, se traduit ici de façon la plus heureuse. Les travaux de céramique ne peuvent mieux compléter l'exposition de l'Ecole des Beaux-Arts. — B. L.

Qu'est-ce qu'un événement ?

La France est absorbée par la politique extérieure, hormis le quai d'Orsay, le seul endroit de Paris où les conversations puissent encore rester libres et détachées, selon le témoignage même des écrivains diplomatiques qui s'y trouvent. Pour « l'homme de la rue », soumis à une offensive nerveuse de grand style, il est, de la part de la fatalité mondiale, comme un des enfants de Niobé sur qui s'abattaient les flèches d'Apollon, soumis à un « arrosage » ininterrompu de catastrophes actuelles ou éventuelles, de « faits accomplis » ou de menaces. Quand on considère les guerres, les massacres, les bombardements aériens ou autres, les individus ou les peuples assassinés, les coalitions trop visibles ou les mobilisations trop cachées, on s'étonne soi-même de supporter l'horreur quotidienne que nous apportent le journal et le speaker. On ne s'étonne plus, en revanche, que, d'après les constatations de Jean Riquet, on ait pu vivre le plus tranquille du monde sous la Terreur. L'importance des événements est bien relative. Il y en a, de plus en plus qui ne sont pas à notre mesure et, en ce sens, nous sommes beaucoup plus sensibles aux petits qu'aux grands.

La vie humaine ne comporte pas nécessairement ce qu'on appelle des événements. Il n'y a rien de plus uni, au contraire, qu'une destinée bien remplie, car c'est tous les jours qu'elle est remplie, remplie de pensées, d'émotions, d'actions, qui s'enchaînent, se commandent et se fondent, qui constituent notre commerce régulier avec nous-mêmes, avec les choses qui nous environnent, les êtres qui nous entourent : cercle étroit et tout égal. Soyons bien persuadés que ce cours harmonieux et profond constitue le régime le plus haut où nous puissions atteindre, la plus sereine maîtrise de soi et de son destin. Oui, selon le mot célèbre, mais qui cesse d'être péjoratif pour reprendre son sens plein, la vie, dans son essence et sa pureté, est « quotidienne ». Elle n'a son prix qu'à cette condition. Pour le philosophe, pour le sage, pour le saint, ou simplement l'homme de bien, qui se connaît et se gouverne, chaque minute qu'il vit concorde en elle toutes les autres, qui sont celles du souvenir ou du rêve. Le temps n'est un écoulement que pour ceux qui ne savent pas le fixer. Nous pouvons nous appartenir tout entiers et, dans cette mesure où, à chaque instant, il nous est permis de tenir sous le regard de notre moi notre passé, notre présent et même notre avenir comme un fruit au creux de nos mains, nous comprenons la parole sublime du philosophe qui s'est approché le plus près de l'absolu, Spinoza : « Nous sentons et nous expérimentons que nous sommes éternels. »

Dans ces vies-là, il n'y a, pour ainsi dire, pas d'événements. Beaucoup d'autres existences en sont également dénuées, mais, pour une raison contraire : l'élite est au-dessus des événements et la foule au-dessous.

La grande servitude humaine, en effet, est l'habitude. Sans doute nous aide-t-elle à capitaliser nos acquisitions et permet-elle à capitaliser nos acquisitions et permet-elle nos habitudes ou nos techniques. Mais elle est envahissante, et nous sommes faibles. Elle recouvre, comme les housses des salons provinciaux recouvrent les meubles, notre propre conscience. On finit par ne plus les enlever jamais. Les plus grands accidents et les plus lourdes fatalités passent comme des visiteurs qui n'ont pas trouvé où s'asseoir. On s'installe dans le chagrin et même dans la souffrance physique, et les maux, dès qu'ils se prolongent, deviennent tolérables, de même que les biens, dès qu'ils sont acquis, cessent d'être désirables.

Par grandeur ou petitesse, — quelquefois par les deux ensemble, — l'homme normal, comme on voit, ne s'agitte guère, et la pente de sa vie est douce.

Mais voici que Roméo aperçoit le regard de Juliette, Phèdre celui d'Hippolyte, et toute l'existence de ces personnages est soudainement bouleversée. Il en est de même si j'attrape la typhoïde ou me casse la jambe, fais une perte de Bourse ou découvre une trahison sentimentale ; de même encore si l'on m'annonce le résultat d'une élection, une nomination flatteuse ou avantageuse, n'importe quel succès qui va augmenter mon prestige ou mes ressources. Dans tous ces cas, par des causes diverses, d'ordre moral ou physique, heureuses ou malheureuses, le cours de mon existence a été changé, sans que j'y fusse pour rien.

Les philosophes stoïciens faisaient une distinction entre les choses qui dépendent de nous et celles qui ne dépendent pas de nous : la vertu et la santé, par exemple, les *Persees* et le corps dur sur la tête d'Eschyle. Cette séparation était trop nette, et tout ce qu'on peut dire, c'est qu'interviennent, le plus souvent avec soudaineté des causes étrangères dans notre existence. On appelle événement cette irruption de l'inconnu.

Mais ce n'est pas le point qui nous préoccupe aujourd'hui, car si, dans l'existence de chacun de nous, les événements qui nous touchent le plus nous sont étrangers, que dire de ceux auxquels notre sort est suspendu et qui ne concernent même pas exclusivement la société au milieu de laquelle nous vivons, notre pays, mais l'Europe, mais le monde ? Selon ce qui se passe en tel souverain cerveau, au hasard d'une impulsion individuelle, l'existence de chacun de nous, sans que nous le sachions, est coupée de ces événements qui s'appellent la mobilisation, la guerre, le massacre et la mort, qui offrent la figure la plus hideuse de la fatalité humaine. Les plus tragiques événements de la vie individuelle s'effacent ainsi et pâlissent devant la menace sociale et l'imminence universelle. C'est devant le péril qui ne concerne aucun de nous personnellement que nous frémissons, et l'événement qui ne nous touche pas peut décider de notre vie ou de notre mort et, si nous vivons, de notre vie d'homme. Ainsi, dans le danger collectif, toute notre personne est engagée par délégation, et nous nous trouvons associés à un destin national dans lequel nous n'avons joué aucun rôle. Le hasard n'apparaît pas moins souverain dans la répartition des malheurs, des souffrances ou des profits.

N'exagérons rien, pourtant : l'homme est-il jamais obligé d'abdiquer devant le destin, si ce collectif, et quel serait le sens de l'héroïsme si ce n'était pas justement de faire sien le sacrifice imposé ? Qu'est-ce qui rend la cause sacrée, si ce n'est pas d'avoir voulu mourir pour elle ? Non, il ne dépend d'aucun pays de ne pas être réduit à faire la guerre, mais il dépend de chacun de la faire juste. Il n'a pas dépendu de Pégy de partir et d'être tué, mais il a dépendu de lui de l'être comme il le fut. L'événement est devenu sien. Le propre de l'homme, c'est de se vouloir lui-même, jusqu'au don suprême.

Au temps du facile optimisme qui rayonnait dans l'esprit d'un Alfred Capus, il était d'usage sur le boulevard de tout rapporter à la veine et de professer justement une pure morale de l'événement. Nous avons ici même marqué la part qu'il fallait élargir à la fortune dans la réussite des hommes d'Etat, mais nous avions aussi noté que la chance n'a d'efficacité que par l'usage qui en est fait. Il peut arriver que l'on n'ait point mérité l'occasion avant qu'elle se soit offerte, mais elle ne sert que si on la justifie dans la suite par le parti qui en a été tiré.

Dans la vie sociale, comme dans la vie individuelle, l'événement reste donc entièrement extérieur. Il est toujours une rupture violente d'équilibre, qui nécessite de notre part une réaction personnelle : nous le subissons ou nous l'annexons.

Parmi ces techniques, dont nous sommes aujourd'hui si vains, en existe-t-il une proprement humaine, qui nous rende capables de commander aux autres, et à nous-mêmes, comme nous commandons à la lumière ou à l'électricité, ou bien en sommes-nous encore à « l'art de vivre », à l'art de penser, de lire, de travailler, d'aimer et même de vieillir, c'est-à-dire à un assemblage de recettes qui ne dépassent point la valeur de l'empirisme populaire ? La morale elle-même, quand il s'agit d'entreprendre l'étude d'une manière positive, le regrette Lévy-Bruhl désignait son étude comme une « science des mœurs », entendant par là que la morale avait pour unique objet de discipliner notre conduite sociale et d'ordonner nos rapports avec le prochain. Elle est une règle des mœurs : elle n'a ja-

mais été une règle des destinées ; son domaine est le comportement, comme on aime à dire maintenant, non la conscience : c'est pourquoi, dans l'ordre pratique, les religions et les philosophies sont toujours entendues sur la formule des devoirs essentiels. En revanche, aucun progrès n'a été accompli qui permette de donner à chacun une manière précise de se connaître et de s'accomplir. « Connais-toi toi-même » a été le mot de la sagesse antique ; ce n'était qu'un conseil, et la sagesse moderne n'est pas encore en mesure de nous mettre chacun en mesure de le suivre. C'est à la personne d'accomplir elle-même sa personnalité.

Ainsi, devant les événements d'aujourd'hui, c'est-à-dire devant les dangers dont l'humanité se menace elle-même, nous trouvons-nous aussi désarmés que les primitifs devant les dangers dont la nature les terrifiait. Durant les siècles des siècles, nous n'aurons jamais d'autre refuge que nous-mêmes et resterons seuls devant le destin collectif.

Gaston RAGEOT.

(Le Temps)

Moments rares

Le monde nous offre tant de spectacles ou bonheurs ou désespérants qu'on éprouve comme la surprise d'un miracle quand l'humanité se ressaisit et devient humaine. Ne serait-ce donc pas tout à fait une chimère, cette société ouverte dont la Société des Nations nous a donné une esquisse naïve, si pâle et si effacée ? Y aurait-il, en effet, au-dessus des nations closes et capables d'en briser par instants la clôture, une véritable humanité qui serait plus qu'un fantôme et un nom ? Elle se manifeste de loin en loin par des accès de sensibilité collective, et cette communion intermittente témoigne bien qu'elle existe, qu'elle n'est pas seulement un idéal ou une possibilité. Nous avons le privilège, d'ailleurs douloureux, d'assister à un de ces moments rares. L'occasion en est le deuil qui ne semblait pouvoir frapper qu'une famille d'entre les familles humaines, et que tous les hommes, jusqu'aux plus étrangers par le sang et par la foi, ou par le manque de foi, ont presque également ressenti.

Ceux qui ont recueilli les dernières paroles des derniers souffles du grand vieillard ont cru l'entendre murmurer le mot *Paix*. On savait qu'il était sans cesse pour la paix du monde, que pour la paix du monde il avait offert ses souffrances et sa vie. N'a-t-il pas été exaucé, puisque le sacrifice aussitôt accompli, le monde s'est réconcilié dans une même émotion ? Cela n'a peut-être duré qu'une minute, mais il est des minutes fécondes.

Et quel enseignement ! Tous les politiques d'aujourd'hui, quelles que soient les divergences de leurs régimes ou de leurs systèmes, démocrates ou totalitaires, se flattent d'être les derniers, les seuls défenseurs de la civilisation en péril. Sur le sens même de ce mot « civilisation », n'espérant pas de l'entendre, ils évitent de s'expliquer. Les plus discrets sont, naturellement, ceux qui, dans la pratique, s'efforcent de ruiner toutes les valeurs de cette civilisation, dont ils n'ont pas moins se réclamer : indépendance et dignité de la personne, et les libertés essentielles. Les autres commencent à s'apercevoir que l'actuelle civilisation a un nom qui la définit : c'est l'humanisme chrétien.

Sur ce point, les moins chrétiens en esprit et ceux même qui n'ont point de croyances littérales, se trouvent merveilleusement d'accord, si bien que cette vérité a vaincu le respect humain et est presque devenue banale ; mais la banalité ne suffit pas, ni l'aveu de la raison, ni la confirmation de l'expérience pour qu'elle pénètre les âmes et leur suggère un aliment. Tant qu'elle demeure abstraite ou logique, elle manque, si l'on peut dire, de vitamines, elle n'est pas nourrissante. Il faut qu'elle s'incarne à une personne vivante, elle prenne vie, et alors elle peut communiquer la vie. Comme l'a dit magnifiquement Bergson, ce n'est pas en prêchant l'amour qu'on l'obtient, il faut passer par l'héroïsme pour arriver à l'amour, et l'héroïsme non plus ne se prêche pas : il n'a qu'à se montrer. Le grand pape qui vient de mourir était l'un de ces héros qui n'ont qu'à se montrer.

Abel HERMANT
(Le Figaro) de l'Académie française

Les livres

LES PIONNIERS DE LONGUEUIL ET LEURS ORIGINES (1666-1681), par Emile Falardeau. 1 volume, deuxième édition. G. Ducharme, éditeur, 995, rue Saint-Laurent, Montréal.

Pour satisfaire aux nombreuses demandes une seconde édition était nécessaire. Préfacé par M. Agédis Fautoux, de la Société royale, et président de la Société historique de Montréal, ce travail se recommande à tous par la documentation sérieuse sur les premiers habitants, durant les quinze premières années de son existence. Ces pionniers sont les ancêtres de presque toutes les familles du district de Montréal et spécialement des noms suivants : Bachand, Benoit-dit-Livernois, Bertin, Bleau, Boisseau, Bourdon, Bouthillier, Chéné, Charbon, Chapron, Chartrand, Chicoine, Charles-dit-Lajeunesse, Denis, Demers, Dubuc, Emond, Daignault, Dupré, Dazé, Gendron, Hay, Jodoin, Lanctôt, Lévesque, Poupard, Patenaude, Prévoist, Plouffe, Pettit, Robin, Ste-Marie Surprenant, St-Aubin, Trudeau, Varin, Viau-dit-Lesperance, Valiquette, Viger. En plus des origines se retracent des copies d'actes et des documents précieux.

L'ART D'AIMER SES ENFANTS, par Vêrine. 1 volume in-18 de 320 pages. Editions Spes, 17, rue Soufflot, Paris (Ve).

Ce livre qui passe en revue toutes les méthodes d'éducation anciennes et nouvelles, et qui étudie toutes les manifestations de l'amour maternel de la naissance de l'enfant à la puberté, est plus qu'un traité d'éducation et mieux qu'un roman dont l'intérêt va toujours croissant ; il est la Vie même avec ses joies triomphantes, ses enthousiasmes, ses difficultés, ses luttes ses drames intimes, ses grands bonheurs inouïs.

L'art d'aimer ses enfants est aussi un art d'être heureux en ménage. Pour Mme Vêrine : amour conjugal, amour maternel, amour paternel ne sont qu'un seul et même amour, chacun d'eux se trouvant toujours augmenté de la puissance des autres.

Ce livre qui exalte les plus nobles des sentiments humains, riche d'expériences vécues et de conseils pratiques, sera le livre de chevet et l'ami de tous les parents.

Non seulement il leur permettra de créer chez eux l'atmosphère éducative des vrais jardins d'enfants, atmosphère heureuse, active et calme sans laquelle aucune éducation n'est possible, mais il leur montrera la nécessité de se perfectionner sans cesse dans l'exercice du plus beau des métiers : le métier de parents ; il leur redonnera confiance en eux-mêmes et, dans les passages périlleux de l'âge ingrat les aidera à voir clair dans l'âge de leurs enfants.

Les titres de ces chapitres donneront une idée de cet ouvrage d'un genre absolument nouveau : Les aimer sans contrainte et pour soi. Les aimer avec raison et pour eux.

S'édifier pour savoir aimer. Les dix commandements des parents. L'éducation de la bonté. L'éducation du sens social. L'esprit de collaboration en éducation. Mauvais jours. L'amour est un don.

L'HOTEL WINDSOR possède une atmosphère de distinction très recherchée et est visité par des voyageurs de renom venant de toutes les parties du monde. Il est renommé pour ses chambres ultra-modernes et confortables, son excellente cuisine et son service aussi irréprochable que courtis.

Windsor
SAINT-JACQUES

CHRONIQUE JUDICIAIRE

Par Léonard C. ARCHAMBAULT, B.A., LL.B.

Il doit payer pour cet accident bien qu'il soit assuré

Il est dangereux de faire de fausses déclarations et de les faire en retard

Presque toutes les compagnies d'assurance qui assurent les automobilistes contre les accidents mettent une clause spéciale dans les polices à l'effet que l'assuré devra les aviser immédiatement par écrit de tout accident causant des dommages à la personne. La compagnie, toutefois, ne sera pas obligée d'indemniser son assuré, si, malgré cette clause, il n'avise pas la compagnie de la date de l'accident par l'intermédiaire de son agent d'assurance auquel il avait relaté l'accident.

L'honorable juge Forest rejette la réclamation du demandeur et maintient la défense.

Le jugement de la Cour note, premièrement, une contradiction étrange dans la position prise par l'assuré qui, tout d'abord, déclare qu'il n'a pas subi d'accident puisqu'il n'a pas frappé la victime, et qui, ensuite, déclare qu'il a averti la compagnie verbalement de l'accident. En effet, pour qu'il avertisse la compagnie s'il n'y a pas eu d'accident, il n'y a pas de quoi avertir.

A tout événement, le demandeur a fait une fausse déclaration à ce sujet et en vertu d'une clause statutaire de la police, la fausse déclaration de l'assuré libère l'assureur de toute réclamation. En l'occurrence, il n'y a pas de doute que l'assuré a frappé la victime et, d'un autre côté, il persiste à nier.

Le jugement ajoute que l'absence d'avis par écrit au temps de l'accident est fatale et empêche le demandeur de réclamer. L'arrêt considère à cet effet que l'obligation d'aviser immédiatement par écrit l'assureur, ou dans un délai raisonnable, conformément au contrat d'assurance passé entre les parties, est préliminaire et que si l'assuré n'a pas avisé la compagnie d'assurance de l'accident, il n'est pas tenu de payer.

Quant au fait que la défenderesse a quand même pris la défense du demandeur sur l'action dirigée contre lui par la victime au bout de six mois, le jugement considère "qu'en produisant une défense pour repousser la demande de la victime, le 16 novembre 1934, sur la déclaration fictive et mensongère du demandeur qui affirmait n'avoir jamais eu d'accident, la défenderesse n'a pas renoncé ipso facto au droit de se prévaloir de l'existence de la clause exigée par la police d'assurance par la découverte d'une nouvelle preuve." (Lovel v. The Employers' Liability, 65 C.S. 56).

Le juge considère, de plus, que la renonciation à un droit acquis ne se présume pas et doit être exprimée clairement, et n'existe que dans le cas où l'assuré a fait une fausse déclaration de l'accident, et n'existe que dans le cas où l'assuré a fait une fausse déclaration de l'accident, et n'existe que dans le cas où l'assuré a fait une fausse déclaration de l'accident.

Quant au fait que le demandeur aurait averti verbalement l'agent d'assurance des faits de l'accident, cela ne peut changer les choses car, en fait, la défenderesse n'a pas été notifiée et l'agent d'assurance n'était pas son représentant mais bien le représentant du demandeur.

Conséquemment, pour sa négligence et sa fausse déclaration, le demandeur voit son action rejetée et il devra payer les frais de cet accident bien qu'il ait été assuré. Mes Charbonneau et Charlebois représentaient la défenderesse.

BIRKS
DIAMANTAIRES
JOAILLIERS
Carré Phillips

CARTES PROFESSIONNELLES
AVOCATS

Geoffrion & Prud'homme
AVOCATS ET PROCUREURS
Aimé Geoffrion, C.R.
J.-Alex Prud'homme, C.R.
C.-Antoine Geoffrion, L.L.B.
Paul-S Major, B.A., LL.B.
112, rue Saint-Jacques
Tél. Harbord 8177 - MONTREAL
Adresse télégraphique: Geoffrion

BRAIS & CAMPBELL
AVOCATS ET PROCUREURS
F. PHILIPPE BRAIS, C.R.
J. A. CAMPBELL, L.L.B.
L. P. de GRANDPRE
Edifice Banque Royale
360 ouest, rue St-Jacques
MONTREAL

BISSONNETTE, PINARD & PERRAULT
AVOCATS
Immeuble Transportation
Chambre 420
132 QUÉBEC RUE SAINT-JACQUES
MONTREAL

BISSONNETTE, PINARD & PERRAULT
AVOCATS
Immeuble Transportation
Chambre 420
132 QUÉBEC RUE SAINT-JACQUES
MONTREAL

BISSONNETTE, PINARD & PERRAULT
AVOCATS
Immeuble Transportation
Chambre 420
132 QUÉBEC RUE SAINT-JACQUES
MONTREAL

BISSONNETTE, PINARD & PERRAULT
AVOCATS
Immeuble Transportation
Chambre 420
132 QUÉBEC RUE SAINT-JACQUES
MONTREAL

BISSONNETTE, PINARD & PERRAULT
AVOCATS
Immeuble Transportation
Chambre 420
132 QUÉBEC RUE SAINT-JACQUES
MONTREAL

BISSONNETTE, PINARD & PERRAULT
AVOCATS
Immeuble Transportation
Chambre 420
132 QUÉBEC RUE SAINT-JACQUES
MONTREAL

BISSONNETTE, PINARD & PERRAULT
AVOCATS
Immeuble Transportation
Chambre 420
132 QUÉBEC RUE SAINT-JACQUES
MONTREAL

BISSONNETTE, PINARD & PERRAULT
AVOCATS
Immeuble Transportation
Chambre 420
132 QUÉBEC RUE SAINT-JACQUES
MONTREAL

BISSONNETTE, PINARD & PERRAULT
AVOCATS
Immeuble Transportation
Chambre 420
132 QUÉBEC RUE SAINT-JACQUES
MONTREAL

BISSONNETTE, PINARD & PERRAULT
AVOCATS
Immeuble Transportation
Chambre 420
132 QUÉBEC RUE SAINT-JACQUES
MONTREAL

BISSONNETTE, PINARD & PERRAULT
AVOCATS
Immeuble Transportation
Chambre 420
132 QUÉBEC RUE SAINT-JACQUES
MONTREAL

Un procès-type et le travail expert d'un lithographe

La Southam Press poursuivie en correctionnelle devant le juge C.-E. Guérin

L'art de l'imprimeur

La lithographie est devenue un art, et il faut aux ouvriers de cette branche de l'industrie des aptitudes toutes spéciales. Ainsi dans l'impression d'une carte géographique en plusieurs couleurs, la moindre distraction de la part du marguer, (feeder), ira vous accrocher le village de Saint-Donat sur le clocher de Sainte-Agathe-Monts, ou ce qui serait impardonnable, plaquer l'île aux Grues en plein centre de Toronto.

Aussi le comité conjoint de la Lithographie, qui désire protéger ses nombreux pressiers, margueurs, aides et apprentis, vient de poursuivre en correctionnelle, devant le juge C.-E. Guérin, la firme bien connue Southam Press Montreal Limited, 1070, rue Bleury, qu'il accuse d'avoir payé à l'un de ses employés, Gordon Townsend, 4473 est, rue Notre-Dame, les gages d'un aide, alors qu'il était un marguer de plus de 2 ans d'expérience. Le procès, le premier du genre et qualifié de procès-type, par Me John Nolan, avocat de la poursuite, a duré toute la journée d'hier, et le tribunal, après avoir montré un intérêt tout spécial à ce que nous pouvons appeler un procès de technique, a décidé d'ajourner son jugement au 13 juin, nous sans demander, avant le lever de l'audience.

— Qu'il est le minimum d'amende pour un cas de ce genre? — Nous n'insistons pas pour une amende, explique Me Nolan. Le minimum est de \$10, et nous serions satisfaits des frais. Nous désirons établir le principe, afin de protéger de nombreux employés de la lithographie actuellement payés comme des aides et qui sont des margueurs compétents.

Le premier témoin de la poursuite, M. Ernest Guénée, secrétaire-gérant du comité conjoint de la lithographie, 6237, rue Delorimier, produit des plans et photographies de presses lithographiques et explique au tribunal la différence qui existe entre un pressier, un apprenti pressier, un marguer et un aide. Celui qui fournit les presses doit recevoir un salaire spécifique, salaire établi par les lois collectives de Travail, à la suite d'une entente entre employés et patrons, et la Southam Press est l'une des signataires de la convention collective créant ce comité conjoint. Les margueurs sont mentionnés dans le décret officiel et ce décret fait loi.

Le témoin John Kelly, 7030, rue Durocher, l'un des plus anciens ouvriers de cette industrie de la lithographie, vient à son tour expliquer au tribunal la différence entre un marguer et un aide-lithographe. Les margueurs sont généralement recrutés parmi les aides, mais avant de devenir apprenti-pressier avec le salaire attaché à cet emploi, il faut que le marguer ait au moins deux années d'expérience. Un marguer a des responsabilités sérieuses et il suit le pressier dans l'échelle de compétence.

Journée bien remplie
M. Albert-Georges Pétie, compagnon pressier lithographe à l'emploi d'une importante maison de Montréal, donne pratiquement un cours de technique au tribunal.

— Le travail du marguer est important et de beaucoup plus difficile que celui de l'aide. Ainsi, le matin, un marguer doit graisser sa presse à au moins sept cents endroits; lorsqu'il place ses feuilles sur la presse, il doit aussi voir à surmonter les difficultés causées par l'électricité. D'habitude, il y a 9,000 feuilles sur la table de prêt à l'impression, et la moindre erreur serait grave de conséquences et causerait un arrêt des presses. La moindre bosse dans une feuille peut produire un désastre, surtout lorsque l'on sait que les feuilles s'impriment à raison de 50 à la minute. J'ai ici une carte géographique de la province de Québec, en trois couleurs et cela veut dire trois impressions successives. Un marguer incompetent, s'il ne mesure pas avec une rigoureuse exactitude sa marge, ira vous accrocher Saint-Donat sur le clocher de Sainte-Agathe. Il y a plus, Votre Honneur. Le procès de la lithographie est un procès d'impression humide, et il faut au marguer une connaissance des aides pour arrêter la presse au moindre anicroche et la gommer aussitôt afin d'empêcher le gaspillage de la plaque et des centaines de feuilles. Enfin un marguer ne peut arriver à la compétence nécessaire pour bien effectuer son travail avant d'avoir, au moins quatre années d'expérience.

M. Gordon Townsend, le marguer qui aurait été payé à un salaire d'aide, est ensuite appelé dans la boîte. Il déclare sans hésiter qu'il connaît son métier et se considère comme marguer. Ici, Me Nolan expose: — Si le tribunal accepte cette déclaration, le tribunal se doit de dé-

Beauchamp acquitté après un procès de 2 jours

Le ministre public et la défense se dispensent de plaidoiries

Le procès de Louis-Philippe Beauchamp, accusé d'avoir obtenu une somme de \$400 de la compagnie Sherwin-Williams par "de fausses représentations", s'est terminé hier à 5 heures, de façon inattendue et par un verdict d'acquiescement. Les jurés ont à peine délibéré cinq minutes. Il avait été question, vers la fin de l'audience, d'ajourner les plaidoiries à ce matin, mais au dernier moment, Me Ivan Sabourin suggéra que le ministre public ne présenterait pas de réquisitoire, si la défense de son côté n'offrait pas de plaidoyer. Me Claude Prévost, avocat de Beauchamp, qui plaiderait en cour d'Assises pour la première fois, accepta cette proposition, et le juge Wilfrid Lazure, après avoir expliqué la loi, souligna quelques faits et pria les jurés de bien peser toute la preuve, avec tant de lettres de recommandations signées par des hommes politiques, des ministres, pour décider si dans toute cette affaire, le prévenu avait l'intention criminelle de frauder. Sinon, le verdict doit être un verdict d'acquiescement.

L'audience d'hier après-midi a été des plus intéressantes et l'un des témoins les plus importants, l'honorable François-J. Leduc, appelé à témoigner par Me Claude Prévost, déclara sans hésiter: — J'étais alors ministre et je reçus le Bulletin National. Je trouvais cette revue tellement bien faite que j'écrivis immédiatement à M. Beauchamp pour le féliciter. Il est si rare que l'on voit un si excellent travail d'imprimerie.

— A quel titre avez-vous félicité Beauchamp? demanda Me Prévost. — A titre de ministre de la Voirie.

— Constatiez-vous que le Bulletin National était de bonne propagande? — Merveilleuse, et quelque chose qui manquait totalement dans le parti.

— Vous avez été élu sous l'égide de l'Union Nationale? — Oui.

— Et vous faisiez partie du cabinet Duplessis? — Le premier, oui.

Un député volé
Le témoin suivant, M. Grégoire Bélanger, député de Montréal-Dorion est assesseur. Me Prévost lui demande: — Avez-vous donné une lettre de recommandation à Beauchamp?

— J'ai valablement cherché dans mes dossiers pour une telle lettre, mais je dois dire que toute ma correspondance politique est passée aux mains de mes adversaires, et je ne puis jurer si j'ai donné une lettre ou non. La défense montre donc une lettre au témoin, qui immédiatement reconnaît sa signature. Il y recommande fortement à tous les amis un nommé Blackburn qui était l'un des agents de Beauchamp.

Lettre de ministre
M. Lucien Darveau, de Québec, secrétaire particulier de l'hon. Bona Dussault, ministre de l'Agriculture, identifie ensuite une lettre du ministre, en date du 15 septembre 1937, et adressée aux "Amis de l'Union Nationale". Il dit ceci: "L'honorable Bona Dussault est heureux de recommander aux Amis de l'Union Nationale monsieur Philippe Beauchamp, qui prépare le Bulletin National". Ici Me Prévost demande au témoin: — Avez-vous été autorisé à écrire cette lettre?

— Le ministre m'avait donné certaines directives générales à mon entrée en fonctions et je dois dire que je n'ai pas consulté avant d'écrire cette lettre.

Un vrai quorum
Puis, une heure durant, la défense produit des lettres de députés venant des quatre "coins" de la province. C'est le secrétaire de l'honorable Bilodeau, M. R. Goupil, qui annonce au prévenu que le ministre le félicite et lui promet sa collaboration. Le député Talbot, de Chicoutimi, dans une lettre adressée "à qui de droit", déclare que Philippe Beauchamp est un dévoué partisan de l'Union Nationale et qu'il a, par son Bulletin National, beaucoup contribué à faire mieux connaître la province de Québec. M. Maurice Pelletier, autre député à Québec, appelle l'inculpé un "ami de notre cause", et parle de son travail, un "résumé des activités politiques de l'Union Nationale". M. Nil Larivière, député du Témiscamingue, dit que le Bulletin National est "une publication qui s'imposait depuis longtemps". M. Pierre Bertrand, de Saint-Sauveur, déclare que la revue de Beauchamp "défend les intérêts de l'Union Nationale". Me Prévost souligne la photo de ce député, et le juge Lazure demande: — Montrez, que je la vois.

Il y a encore M. Paul Caron, député de Maskinongé, qui espère un bon accueil pour "l'œuvre qui doit nous être chère". M. W. Rousseau, député de Champlain, déclare que le Bulletin National "commémorait l'avènement au pouvoir du gouvernement Duplessis".

Me Prévost produit encore plusieurs lettres, et un dernier témoin, le notaire J.-Léonard Blanchard, de Sainte-Thérèse-de-Blainville, entre dans la boîte des témoins pour relater avoir vu Beauchamp en 1937 et avoir trouvé son projet excellent. Le témoin considérait cette entreprise comme une entreprise personnelle de l'inculpé et lui fit cadeau de \$10, en deux versements pour l'encourager. Le juge Lazure fait répéter cette déclaration au témoin et en prend note.

Hier, dans la matinée les témoins suivants ont relaté ce qu'ils avaient du Bulletin National: l'honorable L. A. Giroux, conseiller législatif; M. Antonio Barrette, député de Joliette, et M. Arsène Ménard, secrétaire général du parti de l'Union Nationale.

COUR SUPERIEURE
Division de Pratique
le 8 juin 1939

PRESIDENT: L'honorable juge Déry.
Les jugements suivants furent rendus:
H. Léger contre E. Campeau; jugement accordant motion et rejetant action avec dépens.

Dame M.-L.-A. Paquette contre F. Paquette; jugement autorisant examen avant défense.

Exhibitor Gascon et al contre Jean Baptiste Hamel et Lorenzo Gascon et al, mis-en-cause; jugement renvoyant la demande quant au paragraphe 10, etc.

Dale Realities Ltd contre Edgar Tremblay; jugement pour \$250 avec int. et dépens.

Armand Renaud contre L. Tomsaint; jugement pour \$175 avec int. et dépens et déclaration saisie-gagerie en expulsion bonne, valable et tenante.

Emile Elie contre Gaston Rivard et Les Huiles Penco (snc), tierce-cause; jugement déclarant la présente saisie-gagerie en expulsion bonne, valable et tenante.

Dame Marie Louise Bouchard contre Raoul Lavoie, jugement accueillant la demande, et déclarant l'immeuble ci-dessus décrit hypothéqué, etc.

Gerard Daoust contre Héritiers Pierre Larivière et Métropolitaine Life Insurance Company, tierce-cause; jugement ordonnant à la tierce-cause de déposer le montant saisi en la présente cause, etc.

Raymond Masson et al contre Constantine Hallikas; jugement pour \$2,300, avec int. et dépens.

John Miller and Son Ltd contre L. Perron; jugement pour \$217.90 avec int. et dépens.

Trust Général du Canada contre C. Cohen; jugement pour \$250 avec int. et dépens.

J.-L. Bigras contre La Corporation Municipale de Greenfield Park; jugement rajant le délinquant.

Dame Jeanne St-Denis contre Cité de Montréal et al; jugement référant cause à jury français et au juge en chef quant aux dates, frais à suivre.

Dr. J.-A.-L. Roch contre Collège des Médecins et chirurgiens de la province de Québec; jugement accordant motion pour détails, frais à suivre.

Dame E. Houle et vir contre H. Houle et al; jugement homologuant rapport de praticien.

Paul Beaudry contre Armand Denis et défendeur opposant; opposition à jugement requé, frais à suivre.

Greenblatt and Goldinsky contre Martin Holby; jugement accordant règlement.

Dame D. Strem, requérante; jugement référant les registres de l'état civil.

Dame Gertrude Schwartz contre L. W. Simak; jugement autorisant à être en justice.

J. Gauthier contre M. Aubert; jugement accordant motion pour substitution, sans frais.

Dame G. Morse contre D. Chenevert; jugement autorisant examen avant défense.

A. Kmielawski contre J. C. J. Ivaskевич et J. J. Constantini; motion pour substitution de procureur accordée, sans frais.

Dame C. Cheron contre J. Stien; jugement autorisant à être en justice.

Dame E. Goldenberg contre Duverger Gold Mines Ltd; jugement autorisant procureurs à se retirer du dossier.

Dame R. Angers contre L. Renaud et al; jugement homologuant expert.

Jack Eay contre Canadian Cadillac Gold Mines Ltd; jugement autorisant examen avant défense.

L'ART AU MONT-SAINT-LOUIS



● L'exposition annuelle des travaux de classe de l'année jubilaire 1938-1939 du Mont Saint-Louis est des plus variées cette année. Cette intéressante exposition se divise en deux sections: thèses et travaux illustrés sur l'histoire naturelle, la chimie, la physique, la botanique, la biologie, l'anatomie, la géographie, le tout soigneusement présenté, de même que la section de dessin. Comme une bonne partie de ces travaux ont traités de l'histoire naturelle, nous reproduisons ci-dessous un projet de monument religieux, intitulé "Source pure d'inspiration" conçu et exécuté par le R. V. E. Ephrem, f.e.c., professeur de dessin au Mont Saint-Louis et ancien élève des Beaux-Arts. En bas deux panneaux-reclames qui ont mérité des mentions à MM. Roger Fyfe et Jean-M. de la Chevrotière. (Photo CANADA).

LA TEMPERATURE

Toronto, E. (P.C.) — Minima et maxima de température: Dawson 44, 56; Akivik 40, 52; Simpson 48, 64; Fort Smith 48, 74; Prince Rupert 40, 60; Victoria 50, 64; Vancouver 50, 58; Kamloops 48, 66; Prince George 40, 68; Jasper 40, 60; Edmonton 48, 64; Banff 38, 56; Calgary 36, 60; Lethbridge 40, 64; Medicine Hat 38, 70; Swift Current 34, 62; Battleford 34, 64; Prince Albert 34, 62; Saskatoon 34, 64; Moose Jaw 34, 62; Regina 42, 58; Brandon 40, 54; Winnipeg 44, 56; Kenora 46, 58; Port Arthur 34, 74; Moonson 44, 64; Hantville 40, 72; Parry Sound 56, 68; London 66, 82; Toronto 59, 85; Kingston 48, 74; Ottawa 60, 76; MONTREAL 60, 82; Québec 58, 80; Saint John 44, 64; Halifax 40, 64; Charlottetown 34, 60; Chicago 64, 78; St. Louis 56, 84.

PROGNOSTICS

Vallée du bas Saint-Laurent, partiellement nuageux et un peu plus chaud; orages probables.
Nord-ouest du Québec, plutôt beau et chaud.
Région du lac Saint-Jean, partiellement nuageux et chaud; orages probables.
Régions de Montréal et d'Ottawa: beau et chaud.

Rapports adoptés à Ville Saint-Pierre

Le conseil municipal de Ville-Saint-Pierre se réunissait, hier soir, sous la présidence de son honneur le maire C. A. Kirkland.
M. le secrétaire Malo donna lecture des rapports du chef de police, E. Lavallois, du surintendant des travaux publics, O. St-Arnaud et de l'inspecteur sanitaire Arthur Ranger. Ces rapports furent adoptés.
Le conseil vota une somme de \$30.00 pour être distribuée en prix de fin d'année aux élèves des écoles Martin, Desrosiers et Tremblay.
Un vote de sympathie sera adressé à l'échevin Phil. Imbeault dont la santé vient de mourir.

Allez-vous en

VILLEGIATURE?

¶ Vous pouvez vous faire adresser le "Canada" n'importe où!

¶ Si vous y êtes abonné, demandez à faire changer votre adresse; si vous ne l'êtes pas, prenez un abonnement.

¶ Tenez-vous au courant des dernières nouvelles et continuez à lire le "Canada"

Une semaine... 15c
Deux semaines... 25c
Un mois... 50c

Le CANADA MONTREAL

Ci-inclus... pour abonnement durant...

Nom

Adresse

Appétit, force, santé, plaisir

Chaque jour prenez votre

BYRRH

Grand vin apéritif de France. Parfait tonique au quinquina.

Il est toujours de bonne règle de dire:

JOHNNIE WALKER

"Red Label": DOUX ET MOELLEUX

(Bouteille Noire) "Black Label" (Étiquette Noire) plus de 12 ans d'âge



Born 1820 - Still Going Strong

Distillé, mélangé et embouteillé en Écosse

caravane, et avait peine à croire ce bienvenue.

A L'EXPOSITION DE L'ARTISANAT



Un tapis mural nappé, d'après une peinture de Clarence Gagnon, exécuté par un des membres du Cercle des Fermiers de Ste-Madeleine, comté de St-Hyacinthe. Le Cercle sera l'un des exposants à l'Exposition de l'Artisanat de chez nous, à l'ile Ste-Hélène, d'aujourd'hui au 25 juin.

Chronique ouvrière

La Fédération du textile répond à M. Blair Gordon

M. Albert Côté affirme "que la fédération participera à la révision de l'ordonnance No 8, en dépit des exigences de M. Gordon". — M. Gordon a déclaré, hier matin, qu'il prendra part à la discussion "si la fédération n'y est pas représentée"

Le congrès annuel des barbiers et coiffeurs

En réponse au général de la Dominion Textile Company, le président de la Fédération nationale catholique du textile, M. Albert Côté, nous a déclaré, hier soir, que la fédération qui groupe la majorité des employés de la compagnie, serait représentée comme d'habitude aux séances du comité de conciliation qui revise l'ordonnance No 8.

Dans un communiqué aux journaux, M. Blair Gordon a déclaré "qu'il serait heureux de participer à la révision de l'ordonnance à la condition que seuls les délégués élus par les employés de la compagnie soient invités aux séances du comité. A cela M. Albert Côté a répondu que "la Fédération du textile invitée par l'Office des Salaires raisonnables à participer aux délibérations, a l'intention de continuer à assister à toutes les séances, en dépit des exigences de M. Gordon".

Ce différend entre la compagnie et la fédération existe depuis la grève générale de 1937, alors que 10,000 ouvriers quitteront les usines en signe de protestation. Quand il s'agit de renouveler le contrat collectif, conclu à l'issue de la grève, la compagnie refuse et l'Office, à la demande de la fédération, mit une ordonnance en vigueur.

Dernièrement, il fut résolu de renouveler et de reviser l'ordonnance. Le comité de conciliation des employés siègea plusieurs fois et, après avoir adopté un certain nombre d'amendements, invita la compagnie à les discuter. La Dominion Textile refusa l'invitation en prétendant que les membres du comité n'étaient pas des représentants élus par ses employés. Un fait indiscutable est que ces délégués, tous représentants des syndicats catholiques, furent élus "légalement" par tous les employés, grâce à leur popularité dans les usines. Aujourd'hui, la compagnie ne s'oppose plus à ce que ces délégués prennent part aux délibérations du comité, mais simplement à ce que les représentants de la fédération y assistent. Ces derniers ont été invités par l'Office aux séances du comité de conciliation.

Dans son communiqué, M. Gordon affirme que la fédération est responsable du retard apporté à la révision de l'ordonnance, "parce qu'elle a tenté de se servir de ces procédures pour se rendre plus importante et y jouer un rôle disproportionné à sa situation actuelle et au nombre d'employés qu'elle représente".

"En général, dit M. Gordon, nos employés ne sont que médiocrement intéressés à la rivalité de ces organisations, leurs réclamations et leurs revendications. Au contraire, ils s'intéressent en particulier, à toute mesure pouvant régulariser nos opérations, chose qu'il nous a été impossible de réaliser dans les conditions qui existent depuis de nombreux mois."

Le général de la compagnie dit "qu'il a foi dans l'habileté et le jugement de plusieurs représentants des employés du comité. Il n'y a aucune raison pour qu'ils ne puissent exposer les vues de nos employés de façon intelligente", dit-il. "Avec les autres délégués de nos employés, et

en excluant les personnes dont le seul droit de parler au nom des employés est leur propre affirmation, les perspectives de pouvoir enfin régler cette question sembleraient beaucoup plus brillantes."

"Il est à espérer, dit-il, en terminant, que l'Office des Salaires raisonnables, aux séances du comité de conciliation, pourra prendre les mesures nécessaires pour permettre à nos filatures de faire face, non seulement à la concurrence des autres filatures du Canada qui ne sont pas régies par l'ordonnance, mais aussi à celle des filatures étrangères où les gages ne sont qu'une fraction de ceux payés, ici, dans l'industrie du textile."

Le congrès de la Fédération des barbiers et coiffeurs se tiendra à Chicoutimi

La Fédération nationale catholique des barbiers et coiffeurs de la province de Québec tiendra son congrès annuel vers la fin du mois d'août, à Chicoutimi. C'est ce que les délégués à la session bi-annuelle de la Fédération ont résolu lundi dernier. Environ soixante-dix délégués représentant quinze différents centres de la province participent aux délibérations. A ce congrès seront discutées toutes les questions soumises par les syndicats affiliés. Les résolutions d'ordre général seront ensuite envoyées au grand congrès de la Confédération des travailleurs catholiques du Canada.

Plusieurs résolutions ayant pour but de régler les problèmes des barbiers et coiffeurs dans notre province ont été adoptées lors de la session bi-annuelle de la Fédération qui eut lieu dimanche et lundi, aux quartiers généraux des syndicats catholiques de Montréal. Les syndicats de Sherbrooke, de Québec, de Farnham, de St-Hyacinthe et de Connorsville y étaient représentés.

D'abord, la Fédération a adopté de nouveaux amendements à la Loi des conventions collectives de travail pour rendre obligatoire la carte de compétence dans la province de Québec. Actuellement, elle ne peut être exigée des barbiers et coiffeurs, comme ceux des autres métiers, que dans les villes qui ont au moins 5,000 âmes. La Fédération croit qu'il sera nécessaire d'imposer cette carte dans tous les centres, afin que les coiffeurs compétents soient protégés contre les incompetents. Puis, les délégués ont adopté d'autres amendements pour régler leurs problèmes d'apprentissage.

A la séance de dimanche soir, le président de la C. T. C. C., M. Alfred Charpentier, adressa la parole aux délégués. Il leur exposa le principal but de la Confédération des travailleurs catholiques, ses relations avec les fédérations et la Fédération de ses travaux et de son succès dans toute la province.

Réunion du syndicat des barbiers et coiffeurs de Montréal

Le syndicat des barbiers et coiffeurs de Montréal tiendra une réunion régulière mensuelle lundi soir prochain, à 8 heures, au No 1231 est, rue Demontigny. Les directeurs feront rapport de leurs travaux.

Les résolutions des employés de la Fédération des unions internationales

Lors de la réunion régulière qui tiendra dimanche après-midi, à 2 heures de l'après-midi, au No 1331A est, rue Ste-Catherine, le local 200 de l'Union internationale des employés de la Fédération provinciale du travail, les 22 et 23 juillet prochains, sous la présidence de M. Arthur Martel.

Les membres devront aussi décider de l'assurance-maladie que le local veut établir dans un bref délai. L'agent d'affaires, M. Nelson Fortier, fera aussi rapport de ses travaux.

UNIQUE!
Riche en minéraux,
l'eau thermale de
Vichy est unique
au monde. Et l'on
peut la boire chaude
ou à la source, et
sans qu'elle ait
perdu aucune de
ses vertus naturelles.

LA FACILE
LA RECOMMANDÉE

VICHY CELESTINS

RADIO-COQUIER

Vendredi 9 juin

- 8 h. 00 Chansonnettes françaises.
- 8 h. 15 Vocal vagues.
- 8 h. 20 Radio-matin.
- 8 h. 45 Le Quart d'heure de...
- 9 h. 00 Interimède musical.
- 9 h. 15 Orch. Jerry Sear.
- 9 h. 20 Chansons que vous aimez à entendre.
- 10 h. 00 Vie de famille.
- 10 h. 15 Chansons françaises.
- 10 h. 20 Jovette Bernier.
- 10 h. 45 Poème symphonique.
- 12 h. 00 Nos souverains aux Etats-Unis. — Hommage des membres du Congrès et du Sénat à Leurs Majestés.
- 12 h. 15 Quatuor vocal.
- 12 h. 20 Radio-journal.
- 12 h. 30 Le Trio Toronto.
- 1 h. 00 Orch. Jeno Bartal.
- 1 h. 15 Chansons françaises.
- 1 h. 45 Vaudeville musical.
- 2 h. 00 Le réveil rural.
- 2 h. 15 La Rue Principale.
- 2 h. 30 Rhythmic School.
- 2 h. 45 Fantaisie musicale Américaine.
- 4 h. 00 Les chefs-d'œuvre de la musique.
- 4 h. 15 Nos souverains aux Etats-Unis. — Visite de Leurs Majestés au cimetière de Arlington inconnu au tombeau d'Arlington.
- 4 h. 45 Le quart d'heure de la musique.
- 5 h. 00 Chronique parlée et intermède musical.
- 5 h. 15 Chansonnettes françaises.
- 5 h. 20 L'art dentaire.
- 5 h. 45 Bourne Montréal.
- 6 h. 00 Les plus beaux disques.
- 6 h. 20 Radio-journal.
- 6 h. 45 Nouvelles sportives (Roland Beaudry).
- 6 h. 55 Studio.
- 7 h. 00 La Pension Velder.
- 7 h. 15 Orch. Wilfrid Charette.
- 7 h. 20 Orch. Percy Asternack.
- 7 h. 30 C'est la vie.
- 7 h. 45 Radio-journal.
- 8 h. 00 L'heure de la valse. Frank Munn, ténor, le choriste Manhatlan, et Abe Lyman et son orchestre.

- 9 h. 20 Exposition de l'Artisanat. — Discours du lieutenant-gouverneur.
- 10 h. 00 Concert de piano.
- 10 h. 20 Orch. Horace Heidt.
- 11 h. 00 Radio-journal.
- 11 h. 15 Orch. de danse.
- 11 h. 20 Orch. R. H. Humber.
- 12 h. 00 Orch. de danse.
- 12 h. 15 Nos Souverains aux Etats-Unis. — Départ de Leurs Majestés pour New-York.
- 12 h. 30 Fin des émissions.

- 8 h. 00 Chanteur Gene et Glens.
- 8 h. 15 Concert vocal et instr.
- 8 h. 20 Do You Remember.
- 8 h. 30 Intermède musical.
- 8 h. 45 Happy Jack, chant.
- 9 h. 15 Orch. Jerry Sear.
- 9 h. 20 The Family Man.
- 9 h. 45 Studio.
- 10 h. 00 Central City.
- 10 h. 15 Poèmes symphoniques.
- 10 h. 20 Intermède musical.
- 10 h. 45 The Road of Life.
- 12 h. 00 Voir CBF.
- 12 h. 15 Orgue.
- 12 h. 30 Radio-journal.
- 12 h. 45 Le Trio Toronto.
- 1 h. 00 The Happy Gang.
- 1 h. 15 Programmes variés.
- 1 h. 30 Orch. Fred Nagel.
- 1 h. 45 Relais de Londres.
- 2 h. 00 Story of Mary Martin.
- 2 h. 15 Ma Perkins.
- 2 h. 30 Pepper Young's Family.
- 2 h. 45 The Guiding Light.
- 3 h. 00 Stella Dallas.
- 3 h. 15 Voir CBF.
- 3 h. 45 Backstage Wife.
- 4 h. 00 Horaire et intermède musical.
- 4 h. 15 Alra tricolore.
- 4 h. 30 Len Salvo, orgue.
- 4 h. 45 Cotes de la Bourse.
- 4 h. 55 Chronique de M. Charles O'Connell de l'Orchestre de Philadelphie.
- 5 h. 15 Intermède musical.
- 5 h. 20 Radio-journal.
- 5 h. 40 M. Reginald Grant causerie.
- 5 h. 45 Causerie.
- 6 h. 00 Wilfrid Charette.
- 6 h. 15 Mike Mine Music.
- 6 h. 20 Sérenade acadienne.
- 6 h. 30 Miss Trent's Children.
- 6 h. 45 L'heure de la valse.
- 6 h. 55 Musical Monde.
- 7 h. 00 Canada Olympic Games (causerie).
- 7 h. 15 Causerie.
- 7 h. 20 Relais de Londres.
- 7 h. 30 L'heure exacte.
- 7 h. 45 Radio-journal.
- 8 h. 00 Visite royale. — Résumé des événements du jour.
- 8 h. 15 Orch. Mart Kenney.
- 8 h. 20 Woodhouse et Hawkins, comédiens.
- 8 h. 30 Fin des émissions.

- 7 h. 00 Mélodies rythmiques.
- 7 h. 05 CKAC aujourd'hui.
- 7 h. 10 Pot pourri matinal.
- 7 h. 15 George et son orchestre.
- 7 h. 20 Nouvelles.
- 7 h. 25 Voisins.
- 7 h. 30 La famille Gauthier.
- 7 h. 35 Radio-journal.
- 7 h. 40 L'heure récréative.
- 7 h. 45 Grande sœur.
- 7 h. 50 Radio-journal.
- 8 h. 00 Bille Sister.
- 8 h. 05 Orch. Eddie Allan.
- 8 h. 10 Boîte à surprise.
- 8 h. 15 L'heure en progrès.
- 8 h. 20 Cours de la bourse.
- 8 h. 25 Nouvelles.
- 8 h. 30 Succès musical.
- 8 h. 35 Le monde fantôme.
- 8 h. 40 Mélodies Capucines.
- 8 h. 45 Capsules mélodiques.
- 8 h. 50 Radio-journal.
- 8 h. 55 Orch. de concert.
- 9 h. 00 La femme à la page.
- 9 h. 05 Musique marine américaine.
- 9 h. 10 George Washington.
- 9 h. 15 John Shannon, chant.
- 9 h. 20 Le Roi George VI au tombeau du soldat inconnu.
- 9 h. 25 L'heure sociale.
- 9 h. 30 CKAC, ce soir.
- 9 h. 35 L'heure de la valse.
- 9 h. 40 John Sturgeon, baryton.
- 9 h. 45 Mélodies.
- 9 h. 50 Nouvelles.
- 9 h. 55 Les Pages jaunes.
- 10 h. 00 Mélodies à l'orgue.
- 10 h. 05 L'heure de la chanson.
- 10 h. 10 Sport-Eclair.
- 10 h. 15 Rhythm Round-Up.
- 10 h. 20 Nouvelles de chez nous.
- 10 h. 25 "A la page".
- 10 h. 30 Light Up and Listen Club.
- 10 h. 35 Nazaire et Barnabé.
- 10 h. 40 C'est la vie.
- 10 h. 45 Sur les boulevards.
- 10 h. 50 Orch. Raymond Paige.
- 10 h. 55 Synchroton Pic.
- 11 h. 00 Revue hebdomadaire des émissions.
- 11 h. 05 Gens intéressants.
- 11 h. 10 Radio actualités.
- 11 h. 15 Orchestré.
- 11 h. 20 Allo, allo, les abonnés.
- 11 h. 25 L'heure de la chanson.
- 11 h. 30 Orch. Ozzie Nelson.
- 11 h. 35 Orch. Cab Calloway.
- 11 h. 40 Orch. de danse.
- 11 h. 45 L'heure de la valse.
- 11 h. 50 Fin des émissions.

- 7 h. 00 Mélodies rythmiques.
- 7 h. 05 CKAC aujourd'hui.
- 7 h. 10 Pot pourri matinal.
- 7 h. 15 George et son orchestre.
- 7 h. 20 Nouvelles.
- 7 h. 25 Voisins.
- 7 h. 30 La famille Gauthier.
- 7 h. 35 Radio-journal.
- 7 h. 40 L'heure récréative.
- 7 h. 45 Grande sœur.
- 7 h. 50 Radio-journal.
- 8 h. 00 Bille Sister.
- 8 h. 05 Orch. Eddie Allan.
- 8 h. 10 Boîte à surprise.
- 8 h. 15 L'heure en progrès.
- 8 h. 20 Cours de la bourse.
- 8 h. 25 Nouvelles.
- 8 h. 30 Succès musical.
- 8 h. 35 Le monde fantôme.
- 8 h. 40 Mélodies Capucines.
- 8 h. 45 Capsules mélodiques.
- 8 h. 50 Radio-journal.
- 8 h. 55 Orch. de concert.
- 9 h. 00 La femme à la page.
- 9 h. 05 Musique marine américaine.
- 9 h. 10 George Washington.
- 9 h. 15 John Shannon, chant.
- 9 h. 20 Le Roi George VI au tombeau du soldat inconnu.
- 9 h. 25 L'heure sociale.
- 9 h. 30 CKAC, ce soir.
- 9 h. 35 L'heure de la valse.
- 9 h. 40 John Sturgeon, baryton.
- 9 h. 45 Mélodies.
- 9 h. 50 Nouvelles.
- 9 h. 55 Les Pages jaunes.
- 10 h. 00 Mélodies à l'orgue.
- 10 h. 05 L'heure de la chanson.
- 10 h. 10 Sport-Eclair.
- 10 h. 15 Rhythm Round-Up.
- 10 h. 20 Nouvelles de chez nous.
- 10 h. 25 "A la page".
- 10 h. 30 Light Up and Listen Club.
- 10 h. 35 Nazaire et Barnabé.
- 10 h. 40 C'est la vie.
- 10 h. 45 Sur les boulevards.
- 10 h. 50 Orch. Raymond Paige.
- 10 h. 55 Synchroton Pic.
- 11 h. 00 Revue hebdomadaire des émissions.
- 11 h. 05 Gens intéressants.
- 11 h. 10 Radio actualités.
- 11 h. 15 Orchestré.
- 11 h. 20 Allo, allo, les abonnés.
- 11 h. 25 L'heure de la chanson.
- 11 h. 30 Orch. Ozzie Nelson.
- 11 h. 35 Orch. Cab Calloway.
- 11 h. 40 Orch. de danse.
- 11 h. 45 L'heure de la valse.
- 11 h. 50 Fin des émissions.

de bois et de métal a procédé dernièrement à l'élection de nouveaux officiers. Ont été élus: MM. Jos. Chartrand, président; M. A. Clermont, 1er vice-président; H. Sarrazin, 2e vice-président; P. Paradis, secrétaire-trésorier; F. X. Mercier, secrétaire-archiviste; A. Laporte, secrétaire-archiviste; C. Trudel, secrétaire correspondant; M. Sirois, sergent d'armes.

Au cours de la réunion, l'agent d'affaires, M. J. A. Gagné, fit rapport de ses travaux. L'ambassadeur-adjoint des syndicats, M. l'abbé Lucien Valois, adressa aussi la parole aux membres.

Assemblée des ouvriers du fer L'Union nationale des ouvriers du fer tiendra une réunion régulière ce soir, à 8 h. au No 1231 est, rue De Montigny. L'agent d'affaires, M. J. A. Gagné, fera rapport de ses travaux.

Réunion régulière des tailleurs de gants de travail Tous les tailleurs de gants de travail, membres du syndicat catholique, sont priés d'assister à la réunion qui se tiendra ce soir, à 8 h. au No 1231 est, rue De Montigny. Plusieurs questions y seront mises à l'étude. L'agent d'affaires, M. Edouard Brouillette, fera rapport de ses travaux de la semaine.

Avis aux employés des hôpitaux de Montréal L'Association des employés des hôpitaux de Montréal prie tous ses membres d'assister à la réunion qui se tiendra ce soir, à 8 h. au No 1231 est, rue De Montigny. L'agent d'affaires, M. E. A. La Caze, y fera rapport de ses travaux. On y discutera également de la poursuite intentée contre les hôpitaux au sujet de l'ordonnance No 11, maintenant abolie.

Réunion régulière de l'Association des plâtriers L'Association des plâtriers et des finisseurs de ciment de Montréal tiendra une réunion régulière ce soir, à 8 h. au No 1231 est, rue De Montigny. Plusieurs questions y seront discutées et l'agent d'affaires, M. J. A. Gagné, fera rapport de ses travaux.

M. Duplessis écrit à la Commission scolaire locale

Il aidera la Commission à boucler son budget l'an prochain

Au sujet de l'emprunt de \$4,900,000 que la Commission des écoles catholiques de Montréal vient de lancer, voici la lettre que son président, M. Armand Dupuis, a reçu de l'hon. Maurice Duplessis, premier ministre de la province.

"Lors de l'entrevue que j'eus le plaisir d'avoir avec vous ce matin vous m'avez déclaré que c'était l'intention de la Commission scolaire catholique de Montréal de balancer son budget pour le prochain exercice financier. Vous pouvez être assuré que le gouvernement de Québec sera très heureux de collaborer avec les autorités scolaires de Montréal afin que le budget de l'an prochain soit balancé."

En lisant cette lettre, à la séance de la Commission hier après-midi, M. Dupuis déclara qu'elle enlèverait au public tout doute sur le fait que cette année est la dernière année déficitaire de la Commission. Il a bon espoir que l'emprunt sera rapidement souscrit. Avec ces \$4,900,000, dit M. Dupuis on pourra payer certaines dettes, construire quelques écoles et faire d'autres travaux de réparation. Une fois le budget bouclé à même les revenus, on fera un autre emprunt.

Il a aussi été annoncé que les écoles fermeront le 23 juin prochain pour les vacances d'été et qu'elles rouvriront leurs portes le 5 septembre, le lendemain de la fête du Travail.

L'exposition de l'artisanat à CBF Radio-Canada transmettra de 9 h. 30 à 10 heures, ce soir, le discours que prononcera S. H. le lieutenant-gouverneur de la province, M. Pate-naude, à l'occasion de l'inauguration de l'exposition de l'artisanat, dans l'ile Sainte-Hélène. Comme on le sait, cette exposition a été organisée par la Commission du IIIe centenaire de Montréal. Outre le discours du lieutenant-gouverneur, il y aura un reportage de la fête.



AU CAPITOL — Cecil Cunningham, Claudette Colbert et James Stewart dans "It's a Wonderful World", la première qui sera mise au programme aujourd'hui même.



AU PALACE — Cary Grant et Jean Arthur dans "Only Angels Have Wings", qui prend l'affiche aujourd'hui.

Radio-reportage de la visite royale aux E.U.

Radio-Canada fera le relais, par la N.B.C., du reportage de l'arrivée de Leurs Majestés au Capitole, à Washington, de midi à midi quinze. Le radio-reportage de cet événement historique a été confié, on le conçoit, à des narrateurs de choix. Ils raconteront la scène qui se déroulera lorsque les représentants au Congrès et les sénateurs recevront, la première fois dans l'histoire des Etats-Unis, le roi et la reine d'Angleterre.

Société St-Jean-Baptiste de Montréal

Le vendredi 9 juin Ibberville — Assemblée hebdomadaire, à 8 h., à la salle du foyer, 530, rue Vinet.

Grand banquet de la section Paul-Emile-Lamarche au marché Atwater, le 19 juin

Lundi le 19 juin, à 7 h. 30 du soir, aura lieu le grand banquet de la section Paul-Emile-Lamarche de la Société St-Jean-Baptiste de Montréal, à la salle du marché Atwater, sous la présidence de M. Roland Grandchamp, président de la section. Ce banquet est offert aux conférenciers et aux artistes qui ont généreusement prêté leur concours à nos soirées publiques et pour commémorer le dixième anniversaire de fondation de la section et le vingtième anniversaire de la mort de notre patron. Des orateurs de marque adresseront la parole. Les artistes seront: le Roi, par M. Roland Grandchamp, président. Notre foi par M. l'abbé Adélard Desrosiers, licencié ès-lettres de l'Université de Paris, aumônier de la Société du Bon Parler français; réponse par M. l'abbé Emile Lambert, curé de la paroisse Saint-Antoine. Notre langue, par M. Etienne Blanchard, p.s.; réponse par M. Jules Massé, président de la Société du Bon Parler français. Nos droits, par M. René Guenet, rédacteur à la revue "L'Éco-Canadienne"; réponse par M. Guy Vanier, C.R., ancien président général de la Société. Notre Société, par M. Raymond Denis, vice-président général de la Société; réponse par M. Joseph Dussan, président général de la Société. Notre patron, Paul-Emile-Lamarche, par M. Papi-neau Mathieu, président de la classe de rhétorique au Collège Ste-Marie, année 1900, classe de feu Paul-Emile-Lamarche; réponse par le R. P. Louis Lalonde, jésuite, professeur de Paul-Emile-Lamarche au Collège Sainte-Marie.

Le programme artistique sera publié plus tard. Pour renseignements et billets, s'adresser à M. Roland Grandchamp, 3560, rue Notre-Dame ouest, Wilbank 4408.

Le Canada français et sa fête nationale

La Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, il y a peu de temps, lançait un vibrant appel à tous les Canadiens français de l'Amérique du Nord, pour que tous, le 24 juin prochain, portent fièrement la feuille d'érable et célèbrent dignement leur fête nationale le 23 juin au soir, par un feu de la Saint-Jean et le 24 juin, par une messe solennelle, un sermon de circonstance et un ralliement patriotique.

La Société de Saint-Jean-Baptiste revient aujourd'hui à la charge, convaincue qu'il faut, plus que jamais, célébrer notre fête nationale. Sa Majesté le roi George VI n'a-t-il pas dit en effet, à Québec: "Les Canadiens d'origine française sont fiers, et avec raison, de leurs traditions, de leurs coutumes et de leur langue".

C'est la sanction royale donnée à toutes les traditions, à toutes les coutumes du Canada français, et la célébration de la fête nationale est une coutume déjà plus que séculaire.

Le roi et la reine ont aussi reconnu officiellement et affirmé, à Ottawa, le bilinguisme du Canada, en prononçant tous deux des discours en français. De plus, le roi, en se tenant au garde-à-vous, pendant que la fanfare jouait "O Canada", a approuvé notre hymne national.

Après un tel témoignage de sympathie, donné par nos souverains, à nos traditions, nous devons nous-mêmes nous montrer plus attachés que jamais à notre héritage français et sans aucune crainte qu'on nous taxe de manque de loyalisme envers le roi et la reine du Canada.

THÉÂTRE - CINÉMA

Au Loew's

"Confessions of a Nazi Spy" qui a attiré les foules au Loew's toute la semaine, restera à l'affiche pour une deuxième et dernière semaine, à compter d'aujourd'hui. Ce film met en vedette Edward G. Robinson et une distribution d'étoiles, est basé sur les révélations entendues lors des procès d'espionnage qui ont fait tant de bruit aux Etats-Unis dernièrement. Dans "Confessions of a Nazi Spy", aucun officier supérieur du gouvernement allemand n'est appelé par son vrai nom. On y remarque cependant deux personnages intéressants dont l'un s'appelle "The Man" et l'autre "The Fat Man".

SAINT-DENIS. — "Altitude 3200" A 12 h. 55, 2 h. 55, 6 h. 25, 9 h. 35. "Une Java" A 2 h. 25, 5 h. 25, 8 h. 25. CINÉMA DE PARIS. — "La Marcelline" A 12 h. 05, 2 h. 25, 4 h. 45, 7 h. 05, 9 h. 25. LOEW'S. — "Confession of a Nazi Spy" A 11 h. 15, 1 h. 45, 4 h. 24, 7 h. 06, 9 h. 45. PALACE. — "Only Angels Have Wings" A 10 h. 24, 1 h. 21, 4 h. 06, 6 h. 51, 9 h. 36. "Tell No Tales" A 10 h. 12, 12 h. 45, 2 h. 10, 6 h. 15, 9 h. 15. "It's a Wonderful World" A 11 h. 14, 1 h. 55, 4 h. 44, 7 h. 29, 10 h. 14. PRINCESS. — "Some Like It Hot" A 10 h. 05, 12 h. 45, 2 h. 25, 5 h. 17, 9 h. 01. "Sergeant Madden" A 11 h. 14, 1 h. 55, 4 h. 42, 7 h. 24, 10 h. 10.

A l'Impérial

A compter d'aujourd'hui, l'Impérial présentera l'un de ses meilleurs programmes de l'année alors que "Pygmalion", le premier film jamais tiré d'une pièce de George Bernard Shaw, sera la principale attraction. Inspiré de la légende de Pygmalion et de Galatée, le film raconte l'histoire d'un professeur de diction londonien (Leslie Howard) qui prend une vendeuse de fleurs des rues et la transforme d'une vagabonde mal engeignée en une femme distinguée qu'il réussit, après quelques mois, à faire passer pour une duchesse devant la société de Londres.

Au Palace

A compter d'aujourd'hui, le Palace présente "Only Angels Have Wings", mettant en vedette Jean Arthur et Cary Grant. Le récit commence par l'arrivée d'une figurante de théâtre dans un petit port sud-américain où tout, y compris la ligne aérienne, appartient à un personnage sympathique au surnom de "The Dutchman". Ce service aérien est dirigé par Cary Grant qui a réuni un groupe de pilotes risquant tout pour transporter le courrier par-dessus les Andes brumeuses.

Au Princess

Wallace Berry joue son premier rôle dans le rôle-titre de "Sergeant Madden", un récit émouvant sur la police de New-York, qui commence au Princess aujourd'hui. Dans le film, Alan Curtis, joue le rôle du fils de Berry, lui aussi agent de police, qui veut gagner des promotions par la voie des raccourcis et se trouve finalement à enfreindre gravement la loi qu'il a juré de défendre. C'est alors que le devoir exige du vieux policier qu'il mette fin à la carrière criminelle de son propre fils.

Au Capitol

Claudette Colbert nous revient, cette fois avec James Stewart, comme partenaire masculin, dans "It's a Wonderful World", au Capitol à compter d'aujourd'hui, où elle joue un de ces rôles badins et dramatiques à la fois où elle excelle et qui ont fait son succès, notamment dans "It Happened One Night". Pour Stewart, c'est la troisième fois cette année qu'il joue avec les plus grandes vedettes de l'écran.

Les concerts hebdomadaires symphoniques de la N.B.C.

Le concert de l'Orchestre symphonique de la N.B.C. dont Radio-Canada fera le relais le dimanche, 11, de 9 heures à 9 heures du soir, sera dirigé par Erich Leinsdorf, chef d'orchestre au Metropolitan pour les œuvres wagnériennes. Leinsdorf n'a que 27 ans. C'est dire que son succès comme artiste fut météorique. Bruno Walter le remarqua au Festival de 1934 de Salzbourg et en fit aussitôt son assistant. Depuis lors, il a tousjours monté Leinsdorf est un pianiste de grande classe. Il a joué au concert de la N.B.C. sous la baguette de Toscanini.

Il a inscrit à son programme pour le concert du dimanche, 11, l'ouverture d'Iphigénie en Aulide, de Gluck, la Symphonie en ré majeur, d'André Haydn, l'Après-midi d'un Faune, de Debussy et Dances, (Le Prince Igor) de Borodine.

"Ici, l'on chante"

Mlle Marthe Lapointe, et M. Paul Létourneau se feront entendre au cours de l'émission "Ici l'on chante" le samedi, 10, à 6 h. 30 du soir, émission diffusée par les postes du secteur français de Radio-Canada.

Programme: Les Cloches bretonnes, Marthe Lapointe.

Le Moulin de Magali, Paul Létourneau.

The Lady in Red, l'Orchestre. L'Avenir est à nous, Marthe Lapointe et Paul Létourneau.

A LA COLLATION DES DIPLOMES DE L'ECOLE TECHNIQUE



● Son Excellence l'honorable E.-L. Patenaude, C.R., lieutenant-gouverneur de la province, a présidé à la collation des diplômes et à l'ouverture de l'exposition des travaux des élèves de l'Ecole technique, hier soir. On le voit ici au moment où il signait le livre d'or de l'école. Dans le groupe on remarque aussi M. Hector-F. Beauré, directeur de la maison; le lieutenant-colonel D. B. Papineau, aide-de-camp de Son Excellence; M. Victor Baillairgé, le R. P. E. Deguire, M. E. Forrest; M. Louis Larin, directeur des Etudes; le R. P. E. Brossard, M. le chanoine De Martigny, M. C. N. Cruchfield; M. Ian McLeish, Mme Hubert Prévost; Mme Patenaude; Mme Beauré; M. l'abbé Bernard Granger; M. E. Winslow-Spragg et M. Wadley Worth. M. Edouard Lachelle et M. Jean Delorme, secrétaire de l'école qui étaient aussi présents, n'apparaissent pas sur la photo (Photo CANADA).

Eclatant succès du congrès régional de Longueuil

Près de 20,000 personnes prennent part à la procession triomphale du Saint Sacrement

(Du correspondant du Canada)

Près de 20,000 personnes ont pris part à la grande procession triomphale qui marquait, hier soir, à Longueuil, la fin du Congrès eucharistique régional inauguré dimanche soir. Ce fut une démonstration sans précédent dans les annales de Longueuil; tous et chacun ont fait généreusement leur part pour assurer le succès de ces fêtes eucharistiques qui se sont terminées en véritable apothéose.

Le matin, une messe pontificale a été célébrée par S. Exc. Mgr Anas-tase Forget, évêque de St-Jean-de-Québec; l'après-midi, une quarantaine de prêtres participaient à une réunion sacerdotale et environ 200 instituteurs et institutrices prenaient également part à une réunion.

Un groupe de 125 prêtres accompagnant le dais; l'après-midi, le dais, porté par M. le curé Albert Lessard, de St-Lambert, et les diacres et sous-diacres étaient M. Romain Boule, principal de l'école normale de St-Jean, et M. Roland Archambault, vicaire à Boucherville. Toutes les associations de la paroisse et une nombreuse délégation de 30 paroisses du diocèse sont venues rendre hommage à Jésus-Hostie en l'escortant à travers les rues de la ville. Les paroisses suivantes étaient représentées: St-Jean, St-Lambert, Grenfield-Park, St-Maxime, McKayville, Montréal-Sud, St-Joseph, Laprairie, Boucherville, Chambly-Bassin et Chambly-Canton, Valerius, St-Basile, Vercheres, St-Hubert, St-Bruno et autres. Les dignitaires des corporations municipales et scolaires, les professions libérales, les industriels, les marchands et les autres notables formaient le cortège.

Au reposoir érigé dans le kiosque du parc Hurteau, l'aspect était féerique avec cette multitude de personnes dont les voix s'élevaient avec ampleur pour proclamer leur foi et leur amour au Dieu eucharistique. Un orgue électrique installé temporairement, accompagnait le chœur de chant sous la direction de M. A. Ethier, maître de chapelle.

Avant le transport de l'Hostie consacrée au monastère des Servantes de Marie, récemment établies à Longueuil, et où s'ouvre l'adoration perpétuelle, Mgr Forget adressa la parole.

«Vous avez reçu royalement le Roi du ciel et de la terre qui repose sous la forme de la sainte Hostie dans l'ostensoir exposé sur cette carte que vous voyez et qui figure le règne de Dieu sur la terre, dit Son Excellence. Il veut surtout régner dans vos cœurs. Durant ces jours de prières, vous avez appris à l'aimer ce Dieu infiniement bon, ce Dieu qui se donne à vous dans son divin sacrement. Il veut avant tout demeurer dans vos cœurs. Puisse-t-il, après une telle démonstration de foi des paroisses de Longueuil, le clergé, nous bénir tous dans nos âmes, dans le temps, dans l'éternité.»

Longueuil vient de marquer une des plus belles pages de son histoire religieuse.

L'on dit que ce fut le plus grandiose des congrès régionaux.

CARTES D'AFFAIRES

Tél. Harbour 7733 CLAIRVAL 6808

CANADIAN LABOUR WINDOW CLEANING

Limited

Lavage de vitres de tous genres par des hommes d'expérience

Notre main-d'œuvre est exclusivement canadienne

PRIVY MOUVEMENTS

T. BEAUDOIN, sec.-trés.

460, Notre-Dame Est Montréal

Vente d'équipement à des prix sans précédents — 500 Underwoods Longue période de garantie

CLAVIGRAPHES

Underwood Royal

Remington

réguliers et portatifs

Termes sur portatifs \$2.00 comptant et \$3.00 par mois.

Calculatrices Machines à additionner Répétitions. Accessoires

GRATIS — Table à clavignaphes avec l'achat d'un portatif neuf

N. MARTINEAU & FILS

1019, RUE BLEU

BELLEVILLE 2318 — Montréal

Ouverts les samedi jusqu'à 6 heures p.m.

Pour plus amples informations, écrivez ou maillez ce coupon

NOM

ADRESSE

L'hon. M. Patenaude loue le travail de l'Ecole Technique

Il préside à la collation des diplômes et à l'ouverture de l'exposition des travaux

«Je n'hésite pas à dire que l'institution de nos écoles techniques est l'une des plus importantes parmi nos maisons d'enseignement. La préparation soignée qu'elle procure aux jeunes en leur donnant cette formation pratique si indispensable de nos jours, est, à mes yeux, d'un grand prix», disait Son Excellence l'honorable E.-L. Patenaude, qui présidait à la collation des diplômes de l'Ecole Technique hier soir.

M. Patenaude, après avoir remercié la direction de l'école de l'avoir invité, souligna le fait que les jeunes gens qui se destinent aux travaux de l'une ou de l'autre de nos grandes industries ne peuvent plus se contenter de l'apprentissage d'un métier tel qu'il se pratiquait autrefois. Il s'est dit heureux de renouveler contact avec le personnel de l'école et de féliciter les maîtres qui s'y dévouent. M. Patenaude a aussi donné quelques conseils aux élèves et leur a dit que restreindre son idéal et ses initiatives en un temps où tous les développements de la vie moderne multiplient les concurrences, c'est s'affaiblir, manquer de vision et manquer de patriotisme. Il leur a demandé d'être de continuer de se cultiver, car il faut, dit-il, s'assurer cette culture générale si propre à ensoleiller la vie et à la rendre vraiment fructueuse. L'honorable lieutenant-gouverneur a ensuite ajouté quelques mots en anglais.

M. Hector-F. Beauré, directeur de l'Ecole, a remercié les invités d'honneur de l'intérêt qu'ils prennent à l'institution et a félicité les professeurs pour le travail qu'ils ont accompli au cours de l'année. Il a aussi dit aux finissants qu'ils doivent continuer à étudier. Après avoir expliqué les différents cours qui se donnent à l'école, il a ajouté quelques mots en anglais. M. E. Winslow-Spragg, président de l'Association des manufacturiers canadiens a aussi adressé la parole.

Après la collation des diplômes, M. Patenaude et les invités d'honneur ont ouvert officiellement l'exposition des travaux des élèves.

Le président du congrès Le Dr Ephrem Vinet, de Montréal, président de l'Association, remercia le Dr Coudal de ses bonnes paroles.

Il déclara que le comité chargé de l'élaboration du programme avait été guidé par un souci du progrès scientifique, tant pour le bien particulier de la profession que dans l'intérêt des séances et aussi pour le bien-être général de la collectivité.

Il souligna le fait que les délégués étaient venus de loin, certains des Etats-Unis et de la vieille province d'Acadie. A tous, il souhaita la plus cordiale et la plus chaleureuse bienvenue.

La faculté dentaire Le Dr Eudore Dubau, doyen de la faculté de chirurgie dentaire de l'Université de Montréal, dit ensuite que ce congrès coïncidait avec la fin de la 35e année de cette faculté et la solution du problème universitaire par le gouvernement provincial.

Il déclara que c'étaient là trois événements dont il fallait se réjouir.

«La faculté dentaire, dit-il, au cours de son existence, s'est efforcée de s'améliorer durant les années de misère et malgré ses ressources insuffisantes.»

Le Dr Dubau déclara qu'il fallait se réjouir de la solution du problème universitaire puisque l'université de Montréal pourra à l'avenir prendre place à côté des autres grandes universités. La faculté de chirurgie dentaire pourra avoir de plus grands locaux et sa proximité de la faculté de médecine assurera une collaboration plus grande entre les deux professions. Il espère qu'on pourra établir un laboratoire de recherches auront accès ceux qui ne font pas partie du corps professoral.

Il déclara en terminant que la faculté comptait, lorsqu'elle serait installée à la montagne en septembre 1940, établir une clinique dentaire préventive pour les enfants comme il en existe aux Etats-Unis.

Le Dr A.-L. Walsh, doyen de la faculté de chirurgie dentaire de l'université McGill, prononça ensuite quelques mots en français.

Il déclara que deux devoirs s'imposaient aux dentistes pour maintenir la santé dans l'Amérique du nord; d'abord, la dextérité pour découvrir les déficiences et guérir la carie dentaire et enfin la prévention de cette carie et de l'atrophie alvéolaire.

Il souhaita que les congressistes profitent des discussions, des rapports et des conférences qui auront lieu pour relever l'art de la profession.

Il insista surtout sur la nécessité des méthodes préventives en chirurgie dentaire.

Le Dr W.-G. McCabe, président du collège des chirurgiens-dentistes de la province de Québec, ajouta lui aussi quelques mots de bienvenue à l'adresse des congressistes.

Une exposition d'appareils et de produits dentaires groupant une vingtaine d'exposants se tient au neuvième étage de l'hôtel durant le congrès.

La campagne a été bien accueillie

Rapports encourageants de la souscription en faveur du Children's Memorial

«L'hôpital Children's Memorial accueille les enfants malades depuis 37 ans et se dévoue sans limite à cette noble tâche et c'est pourquoi la campagne de souscription pour obtenir \$1,000,000 est si bien accueillie dans tous les milieux de Montréal, déclare M. G. W. Spinney, le président de la campagne. Chaque jour, de toutes les parties de la ville, des rapports très encourageants nous parviennent. Il est permis d'espérer que nous obtiendrons un plein succès mais il ne faut pas faire preuve de loup d'optimisme. Les travailleurs volontaires doivent continuer à visiter tous ceux dont ils ont les noms.

Progrès accomplis par l'Institut des Aveugles

Réélection du conseil de l'Institut National Canadien pour les aveugles de Québec

Les chiens-guides

Au cours de son assemblée annuelle tenue, hier après-midi, à l'hôtel Windsor, l'Institut National canadien pour les aveugles, division de Québec, a réélu pour 1939-1940 le bureau de direction de l'année précédente. La liste des autres directeurs de la société demeure la même.

Le Dr Hector Cypriot, président de l'Institut, a souligné les progrès accomplis au cours de l'année par cette organisation. Le perfectionnement du registre des aveugles de l'Institut, l'augmentation du nombre des aveugles qui ont bénéficié de l'enseignement à domicile, de ceux qui, grâce à l'Institut, ont pu se procurer à des conditions spéciales les matières premières nécessaires à leurs travaux, les bénéfices plus élevés provenant de l'exploitation de cantines, cafétérias et comptoirs de vente établis pour procurer de l'emploi aux aveugles, illustrent bien les progrès accomplis par l'Institut.

«Bien que les progrès constatés soient très encourageants, a déclaré le Dr Cypriot, nous ne devons pas en tirer trop de vanité. Trop nombreux sont ceux qui n'ont pu bénéficier des avantages de notre organisation. Ce problème est accompagné de la nécessité d'obtenir les fonds requis pour l'expansion de nos activités.»

Au nombre des projets du bureau de direction, le Dr Cypriot a mentionné l'établissement, dans diverses régions de la province, de comités locaux qui seront chargés chaque année de recueillir dans leur territoire les fonds nécessaires au développement des divers services institués pour répondre aux besoins spéciaux des aveugles. Un promoteur sera bientôt choisi pour établir des comités régionaux, faire connaître le but, les principes et les moyens d'action de l'Institut afin de préparer la voie au professeur à domicile, à l'agent de placement et à l'auxiliaire social. Ces derniers apporteront aux aveugles les moyens de réadaptation et les modes

compensateurs de la cécité en même temps que les possibilités d'emploi rémunérateurs. Ils fourniront aux personnes menacées de cécité les conseils et l'aide nécessaires.

Le président a remercié toutes les associations de charité et les personnes qui se sont intéressées à l'Institut de même que la direction de l'hôtel Windsor qui, chaque année, met à la disposition de l'association des salles pour la tenue de ses réunions.

Le Dr J.-A. MacDonald, secrétaire et surintendant du bureau de direction, présentant un très intéressant rapport sur les activités de l'Association, il a traité tour à tour de l'enseignement à domicile, des emplois pour les aveugles, de la prévention de la cécité, de la bibliothèque pour les aveugles et des divers services que l'Institut rend aux aveugles. Il a souligné l'entraînement reçu par deux aveugles de la province au Seeing Eye Incorporated de Morristown, N.J., en vue de l'utilisation de chiens-guides. On se propose d'instituer l'an prochain le même enseignement à l'Institut.

Le rapport du trésorier pour l'année 1938-39 accuse un montant en caisse de \$13,394.54 et indique que les dépenses de l'année n'ont excédé les dépenses prévues que de la somme de \$1,929.70.

M. l'abbé Charles Beaudin a félicité les membres du bureau de direction pour leur beau travail et tous ceux qui ont contribué à venir en aide aux aveugles.

M. Frank-E. Lucas arrive à Montréal

Il vient surveiller les derniers préparatifs des épreuves de samedi à Cartierville

M. Frank-E. Lucas, directeur du concours national d'avions-miniatures, est arrivé à Montréal pour voir aux derniers préparatifs des épreuves éliminatoires qui auront lieu samedi prochain à l'aéroport de Cartierville.

M. Lucas a dirigé un concours pour la maison Eaton, samedi dernier, à Toronto, et les deux vainqueurs doivent se rendre à Montréal à bord d'un avion de la Ligne Trans-Canada. Ils seront présentés à la foule, samedi.

La liste des concurrents est considérable. Elle comprend plus de 70 modèles actionnés par des bandes de caoutchouc et quelque 30 modèles à moteur à essence.

L'hon. M. Lapointe parlera au congrès Kiwanis de Boston

Le ministre de la Justice sera l'un des principaux orateurs du congrès international de Boston

Le 19 juin

Le très hon. Ernest Lapointe, ministre de la Justice à Ottawa, sera l'un des principaux conférenciers du grand congrès du Kiwanis international à Boston, les 18, 19, 20, 21 et 22 juin. C'est ce qu'a annoncé hier M. Romuald Bourque, le président du club Kiwanis St-Laurent et l'un des délégués de Montréal.

Le lundi 19 juin au matin, M. Lapointe sera au nombre des personnalités suivantes qui porteront la parole: M. William Green, président de l'American Federation of Labor; le docteur Allen A. Stockdale, président de l'Association nationale des Manufacturiers; le docteur Daniel Alfred Poling, ministre de la Philadelphie Baptist Church; M. Sanford Bates, directeur du Boys Club of America; M. Cyrus S. Ching, directeur industriel de la compagnie United States Rubber, et M. Clayton Rand, l'un des auteurs américains bien connus.

L'ouverture du congrès aura lieu dimanche soir dans l'édifice Mechanics mais l'ouverture officielle aura lieu lundi matin, le 19 juin, quand les principaux orateurs seront MM. Lapointe et Bates. Le congrès se prolongera jusqu'à jeudi matin, alors qu'on procédera à l'élection des officiers et à la présentation officielle des nouveaux directeurs du Kiwanis international pour l'année 1939-1940.

La célébration de la Fête-Dieu à Lachine

La paroisse St-Sacrement de Lachine, dont M. l'abbé Emery Provost est le curé, célèbre dignement, hier, sa fête patronale.

Le matin, à 9 heures, il y eut messe solennelle et exposition du Très-Sacrement toute la journée. A 8 heures, le soir, eut lieu la procession. Le parcours était le suivant: départ de l'église sur la 21ème avenue, rue St-Catherine, troisième avenue, rue Victoria, deuxième avenue, rue St-Antoine, rue Georges V, rue St-Catherine jusqu'à la deuxième avenue où le reposoir était érigé en plein air. M. l'abbé Lucien Desjardins, vicaire au SS-Angeles de Lachine, portait le St-Sacrement. Des représentants des paroisses environnantes prirent part à cette procession. En vertu d'un privilège spécial de Rome, toutes les personnes qui visitaient l'église durant la journée pouvaient gagner une indulgence plénière.

EXCURSION du Pacifique Canadien

SHERBROOKE pour la VISITE ROYALE

lundi, le 12 juin

\$2.70 aller et retour

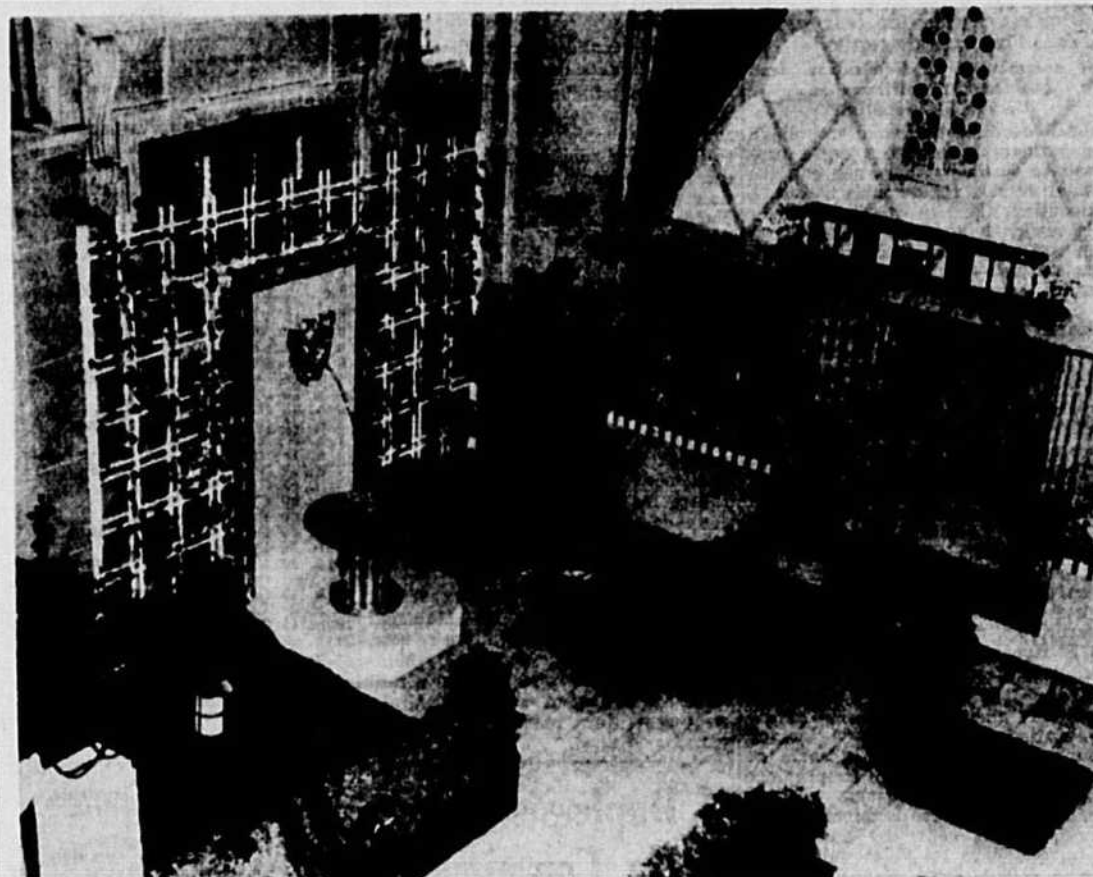
de MONTREAL

10-11 et 12 juin

Dép. gare Windsor, samedi 7.40 a.m., 12.30 p.m., 7.00 p.m. — dimanche 7.40 a.m., 2.45 p.m., 7.00 p.m. — lundi train spécial à 6.00 a.m. (au lieu de 7.40 a.m.) Heure solaire.

RETOUR jusqu'au mardi suivant.

LES TRAVAUX DES ELEVES DE L'ECOLE TECHNIQUE



● L'exposition des travaux de fin d'année des élèves de l'Ecole technique de Montréal, présente un aspect charmant. On y accède par une entrée dont nous présentons ici un coin, réalisé en collaboration par toutes les sections de l'Ecole. (Dessins de M. Paul-H. Lapointe, architecte, professeur à l'école — Photo CANADA).

Sauvez l'enfant et vous sauvez la nation

POUR L'AMOUR DE L'ENFANCE CANADIENNE-FRANCAISE

La race française plus que toute autre bénéficie de notre oeuvre. Pour l'amour de vos propres enfants, vous devez nous aider. Moins de 7% des journées d'hospitalisation ont été payées en entier l'an dernier. Et pourtant, il nous faut améliorer nos facilités de service, car nous accueillons déjà 4 fois plus d'enfants que le nombre prévu pour notre établissement actuel.



CAMPAGNE DU

CHILDREN'S MEMORIAL HOSPITAL

\$1,000,000

DU 5 au 13 JUIN

BOURSE DE TORONTO

Titles	Haunt	Bar	Clot.	Titles—	Office	Dem.
A. Frihi P	4	1	4	Capital Rock	2	4
A. P. Con	16			Central Duvernay	2	5
Alta Grain	26			Chemists	5	6
Alderman	24			Chimney	2	10
Algoma	24			Continental Kirkland	3	8
Amni Gold	104	10		Crow Shores	7	8
Anglo Indu	106	165		Cunipeau	1	2
Anglo Iron	250			Cumulative Cadillac	1	2
Artifield	13			De Santa	20	23
Astoria	3			Dorval Unite	1	500
Aurifer	125	193	193	Dunsmuir Consolidated	1	3
Bagamac	9			East Reoun	3	26
Bankfield	24	211	211	Elmes	4	16
B. de Mont	213			Fontana	1	6
B. de Toronto	22			Golden Long Lac	15	18
B. Bread P	25			Golden Gate	6	18
Base Met	18			Hallier Mines	125	850
Bea Exp	18			Hawath	120	125
Beattie	125	124	125	Hudson Patricia	7	8
Beaughen	45			Hutch Pam	3	12
Bell	12			Hutchinson Lake	20	23
Bidgood	193	194		Imperial	4	5
Bile Miss	14			Kewagama	4	5
Blue Ribb P	20	364		Lacoma	4	5
Bojbo	16			Lake Dufault	4	4
Braimere	12			Lake Geneva	10	12
Braxilian	10	9		Lander	9	17
Brew Dist	22			Lake Rowan	9	17
R A Oat	22	22	22	L. Lagoon	4	5
R C Pow A	22			Leroy Mines	6	8
Brouil	31			Louvre	6	24
Brown Oil	27			Magnet Consolidated	12	14
Buff Ank	12	11		Magnet Lake	12	14
Buff Can	12			Martin Bird	6	8
Build Bro	16	14	14	Martin McNeely	1	5
				Melba	1	5

Can Malt	38	37 1/2	38	Noriake	1 1/2	2 1/2
Can Perm	148			Obalski	10	1 1/2
Can SS	175			Oklend	8 1/2	3 1/2
Can SS P	6 1/2			O'Leary Malartic		3

Adn Banners 1 P	174			Opemiska Copper	6 1/2	85
Cdn Cann 1 P	174			Oriole	2	21
Cdn Cann B P	9	6 1/2		Orpbit	2	21
Cdn Car	9		9	Pan. Canadian	4 1/2	45
Cdn Car P	20			Pascasin	18	43
Cdn In Al A	180			Pelias Pete	20	40
Cdn Mail	42	80		Peyote	2 1/2	40
Cdn Oil P	115			Porcupine Lake	9	9
C. I. R	44 1/2			Polaris	4	4
Cariboo				Pontiac Rouyn	9 1/2	105
Cent Pat	261	258	260	Proprietary	180	183
Cent Perc	11	9 1/2	11	Que. Rouyn		
Chem 24	24	24		Quebec Manitou	9 1/2	10
Chesterville	116	110		Rand Malartic	18	20
Chromium	60			Red Gold	4	5
Cochabut	7	4 1/2	7	Rubico, Rouyn	4	5
Constarium	151	150	151	Rose Gold	4 1/2	5
Cons Bak	17			Routhier, Cadillac	1 1/2	2
Cons Carb	28			Rouyn Reward	1	1
Cons Smelt	424	424	43	Rubec		
Cons Gas	182 1/2			Sachigo River	750	850
Compos	18			Saguenay Rouyn		
Cop	18			Slacoe Extn Gold	2 1/2	4
Dome	23			Shawmague		
Dome	23			Shenago	12	14
Dome An Inv	208			Smelters Gold		
Dome Bank	30			South Malartic		
Dome Coal P	19			Stargate Sturgeon	9 1/2	10
Dome Steel H	11 1/2	11 1/2	11 1/2	Sun Bear	9 1/2	10 1/2
Dome T	11 1/2	7 1/2		Tontemont Island	1 1/2	2
Dome Tar P	7			Tonawanda		
Dorval	24	5 1/2	24	Union Min	5	5
Dorvaline	19 1/2			Upper Canada	6 1/2	6 1/2
East Crest	7 1/2			Val D'Or Minerals	23	17
East Mat	272	263	266			

F Farmer	23%	23%	23%	Wells L L	10	10	10
F Ford A	19½	19%	19%	Westwood Cadillac	4	4	4
F Founda	10			Whitehorse	1	1	1
F Gat Pow	14			Winoga	5	5	5

Gat Pow P.	94
Gat Pow Rts.	4 1/2
Gillies	6
Gods Lake	37 1/2
Gold Eag	6 1/2
Goodrich	18
Goodyear P.	5 1/4
Granada	7
Gunnar	66 1/2
Hallmark	3 1/4 1 1/4
Hard Rock	112 110 111
Harker	12
Hollingher	14 14 14
Hollins OH	247 241
Homestead	14 13 14
Howey	24 1/2
Imp Bay Min.	21 1/2 22
Imp Oil	15 1/4
Imp Tob ad	15 1/4
Ist Natl	49 1/2 48 1/2 49
Ist Pet	23 22 1/2
Island Mt	116 1
Jellison	1 1/2
Kewstar	2 1/2
Kerr Add	187 184 186
Kerr Luk	30
Kirk Hud	30
Kirk Lake	15 18 1/2
Lake Shore	39 37 1/2 38
Lamaque xd	86 1/2
Lana Cad	12 1/2
L Secord	12 1/2 12 1/2
Lava Cap xd	82
Leitch	82
Little L L	200 210
Leblaw A	24 23 1/2
Leblaw B	23 22 1/2 23
MacDonald	215 210
MacLeod	215 210
Madsen	4
Malartic	7 1/2 70 1/2 71
Nat Gared P	6 1/2
Massey H	6 1/2
Massey H P	42 1/2 5 1/2
McCo F	90 55 1/2 90
McColl Fr P	90 55 1/2 90
McIntyre	56 1/2
McKenZ	133 133
McVittie	12 1/2 19 15 1/2
McWatters	47 1/2
Model	21 1/2
Moneta	118 118 118
Moore	24
Morris	2 1/2 9
Nat Brew	4 1/2
Nat Iron	4 1/2 47 1/2
Nat Steel Car	4 1/2 47 1/2
Nayab	19 18 1/2 19
Newbee	75 1/2
Newgold	10 1/2
Noranda	234 3
Norgold	10 1/2
Normet	43 40
NOCdu	43 40
O'Brien	240
Okalita	129 116
Pager Her	97 1/2 97 1/2
Pamour	300 296 300
Parlatan	4 1/2 44
Paynter	18 1/2
Perron	18 1/2
Pickle Crow	490 485
Pineau	250 245 250
Powell	180 185 190
Power Corp	10 1/2
Premier	167 167
Preston	167 167
Royal Bank	187
Royale	27 1/2
Sand Riv	170 165 164
San Ant	170 165 164
Sand Riv	11 1/2
Shawkey	108 115 118
Shelden Cr	108 101 102
Sherritt	108 101 102
Sigma	700
Simpsons B	123
Slocum	46 1/2
Sladen M	46 1/2
Slave L	50 54
Sigma	108 101 102
Stand Chem	1 1/2
Stand Pav P	19
Steel of Can	7 1/2 76 1/2
Strait	15
Sturgeon	15
Sud Basin	235
Sud B	235
Sylvanite	240 230

Weico 22
Young Davidson 23

INVESTMENT TRUSTS

Cours provenant de sources dignes de foi compilé par ANDRÉ PHOENIX & PAINE 201 Notre-Dame Ouest

Prix sujet aux fluctuations du marché	Offre Libre
*Affiliated Fund	\$ 2 1/2
*Boston Trust	1 70
Bush Type Investors	1 16
Can-América Trust 2nd S	2 30
Can. Int'l Tru'st "Modif"	2 18 1/2
*Commonwealth Int'l Corp	4 63
*Cumulative Trust Shares	1 64 1/2
*Fundamental Inv. Inc.	A 16 1/2
*Fundamental Trust Sh A	B 4 65
*Independence Trust	2 12 1/2
*Mass. Inv. Trust	20 32 1/2
*Quarterly Income Shares	9 73 1/2
*Supervised Shares	8 9
United Bond and Shares	1 1/2
United Fixed	1 1/2
United Insurance Trust	1 1/2
*United N.Y. Bank Trust	1 1/2
American Depositor Corp	
*New Corporate Trust Acc	2 26
*New Corporate Trust Sha	2 26
*Old Corporate Trust Sha	2 26
Canada Life Assurance Co	
*Bullcock Fund	12 1/2 14 1/2
*Dividend Shares	1 1/2 2 1/2
*National Wide Securities B	1 1/2 2 1/2
*Do Voting	1 23 1/2
*U.S. Elect. Light and P.A.	15 1/2 16 1/2
*Do Voting	9 1 1/2
*Do Voting	9 1 1/2
Distributors Group Inc	
*North Amer Trust S 1953	2 04 1/2
*Fidelity of Calif	2 04 1/2
*Do	15 26 1/2 21 1/2
*En monnaie américaine	1953 2 50

MARCHE DES HUILES

Cours fournis par C.G. Remouellet Membre de la Bourse des Huiles

132 rue St-Jacques ouest, Montréal

	Offre d'achat
Alberta Pacific	15 1/2
Anaconda	8 1/2 8 1/2
Anglo-Canadian	1 05 1 08 1/2
British Dominion	2 1/2 2 1/2
Brown Oil	2 1/2 2 1/2
Calgary and Edmonton	2 1/2 2 1/2
Calmont	36 36
Common	26 1/2 28
Commonwealth	26 1/2 28
Dalhousie	26 1/2 28
Davies Petroleum	2 1/2 2 1/2
East Crest	2 1/2 2 1/2
Pictonette	26 1/2 28
Imperial Oil	2 1/2 2 1/2
Foundation	2 1/2 2 1/2
Freehold	2 1/2 2 1/2
Globe	2 1/2 2 1/2
Hargal	2 1/2 2 1

10	Tip Top	9			Spy Run	35 1/2
10	Tip Top	9			Sunset	30
10	Tip Top P	109			South West Petroleum	3 1/2
6	Ter Ge Trust	85	80	85	Three Point	15
25	Uchl	138			Turner Valley	8 1/2
47	Un Gas	14 1/2	14		United Oils	8 1/2

50 Unit Steel	434	434	Vulcan	53
40 Ventures	485		Wait Valley	15
32	788		Week	414

Walters, Am	20	118	120
Walkers	42 3/4	42 3/4	43 1/4
Walkers, P	20 3/4		

90	Wendigo	912	12	12
90	Weston	1212	12	12
90	Wilde	1212	12	12

15	Win Elec A	160	18000	Amal Oil	5
1	Win Elec B	165	500	Anaponda Oil	5

[illegible]

400 Caribou Gold	2 20
150 C & E Corp	2 12
1000 Davies Pete	2 12

Antes Titres	Haut	Bas	Clôt
1000	East Crest Oil	8 3/4	8 3/4
2000	Four Star Oil	16 3/4	16 3/4

69 Cdn Mare	10	500	Freehold Oil	37	36	36
69 Cons Pap	4%	1000	Gold Belt	18		
37 Del Oil	41	1000	Hargal Oil			

20 Dom Bri	29 1/2	700	Hedley Mascot	84
10 Honey Dew	29	125	Home Oil	9.45

1 Mt. Power	1974	1500	Root Belle	61
0 Pend. Or	197 1 40	9000	Mar Jon Oil	5
4 Shawinigan	1976	250	McD Secur Exp	12

500	Mill City Oil	41		..
5000	Model Oil	20		..

1000	National Pete	12	
250	Pac Nickle	16	
100	Pioneer	43	

222, Notre-Dame, guest	100 Pioneer	1.92	1.32	1
	200 Premier Gold	1.92		
	600 Privateer Mines	1.35	1.32	1

beville	8	9	2000 Reno Gold	50	
any River	19	21	1000 Relief Arlington	10	
			1000 Howard	21	

Quality Gold		1 1/2	1000 Newland		
Dues Cadillac		1	500 Royal Can Oil		\$21 1/2
			10 Royalite		\$6 1/2

500	Sally Mines	6		
2000	Salmon Gold	11	10 1/2	1
100	Shawn Creek	1	17	

ber	6	100 Sheep Creek	21
g Master	21	400 Taylor Bridge	6
	21	4500 United Oils	8 1/2

mac	1	2	5000 Wesko	1	
own Bousquet	1	2			
dillac Exp.	4	8			

• Stations auxiliaires

n. Pandora 1 —Citations sur note.

Pour TELEPHONER au "CANADA"
Dans le jour: HARBOR 5131

SOIR, DIMANCHE ET FETES:

Police, incendies, accidents... HA. 5131
Sport... HA. 5134
Directeur de l'information... HA. 3461
Atelier de composition... HA. 1432
Service d'information... HA. 3507
Rédacteur en chef... HA. 8454
Circulation et expédition... HA. 5134

Le Canada

12

MONTREAL, VENDREDI 9 JUIN 1939

VOL XXXVII — No 56

Savoureux! Crèmeux! Délicieux!

ARISTO

Le nouveau fromage ne fait que des heureux

LES FROMAGES LAMBERT LTEE
25 ST-JACQUES Ouest et MARIEVILLE, P.Q.

Le cardinal Villeneuve décoré par l'Académie

Le primat de l'Eglise canadienne reçoit la médaille d'or du parler français

M. Gabriel Hanotaux

Paris, 8. (P.C.-Havas). — La médaille d'or du parler français de l'Académie française pour l'année 1939 a été remise, ce soir, au cardinal Villeneuve, archevêque de Québec, à un banquet qu'avait organisé, en l'honneur du prince de l'Eglise, le comité France-Amérique. M. Gabriel Hanotaux, membre de l'Académie et président-fondateur du comité France-Amérique, a présenté la médaille au primat de l'Eglise canadienne. Assistaient à ce dîner: le cardinal Jean Verdier, archevêque de Paris; le lieutenant-colonel G.-P. Vanier, ministre du Canada à Paris; Mgr Léonidas Perrin, recteur du collège canadien à Rome; le baron Sellier, secrétaire permanent de l'Académie des sciences morales et politiques; les ministres de la Bolivie, de l'Equateur, de la Colombie, d'Haïti et de Cuba à Paris et plusieurs autres personnalités.

Le cardinal a exprimé l'émotion qu'il éprouvait à se retrouver en terre française et à être venu en qualité de légat du Pape aux récentes cérémonies religieuses qui se sont déroulées à Domrémy, où il a dédié à sainte Jeanne d'Arc une église nationale. Demain, le cardinal-archevêque de Québec sera l'hôte d'honneur, au palais du nonce du pape à Paris, de Mgr Valerio Valeri. De Paris, il retournera à Rome pour présenter un rapport au pape Pie XII. Il reviendra en France vers le 15 juin et il séjournera ensuite jusqu'au 4 juillet.

Pour que le défilé de la St-Jean soit remis au dimanche

Requête des marchands détaillants à la St-Jean-Baptiste au conseil municipal

Le défilé de la St-Jean-Baptiste aura-t-il lieu le samedi 24 juin ou le dimanche 25 juin? Hier, des conseillers municipaux ont été invités à demander au conseil, au nom des marchands, que les fêtes soient remises au dimanche afin de ne pas obliger les établissements de commerce à fermer leurs portes le samedi, reconnu comme le meilleur jour pour le commerce de détail.

L'Association des marchands détaillants du Canada (section de Montréal) doit envoyer une requête au conseil municipal en ce sens, et la même requête a été envoyée à la Société St-Jean-Baptiste.

Les conseillers seront occupés

Trois entretiens secrets et deux séances du conseil

Les conseillers municipaux seront fort occupés pour quelques jours: cet après-midi, à trois heures, ils se réuniront en "caucus" pour étudier le problème des pensions; demain, ce sera la séance extraordinaire du conseil convoquée spécialement pour étudier la situation financière de la Ville; lundi après-midi, ce sera la séance ordinaire du conseil du mois de juin. Les deux séances, celle de samedi et celle de lundi, seront précédées de "caucus" des conseillers dans la matinée.

Le comité d'enlèvement de la neige siégera ce matin, à 10 heures et demie, dans la salle du conseil. M. J.-A. Edmond, conseiller de St-Georges, présidera.

TOUSIGNANT & FRERES LTEE

Maison Canadienne Française
BEURRE
Beurre de crémier première qualité... **23c**
Deuxième qualité... **22c**
Troisième qualité... **21c**

11 MAGASINS
4920 rue Saint-Hubert
4913 rue Saint-Hubert
5167 rue Clarke
2029 rue Masson
2034 rue Mont-Royal Est
4835 rue Wellington
1127 rue Mont-Royal Est
1374 rue Ontario Est
3475 rue Ontario Est
1584 rue STE-CATHERINE EST
2300 rue Ontario Est

1870 **BOIS** 1938
Les plus grands et les plus bas prix pour CHARBON et BOIS sec "à l'abri"

Wilson Frères
Joe, Charbon, Prop.
CHARRIER 2161

Il fait 83 à l'ombre... mettons-nous au soleil!

Hier après-midi à trois heures, il était assez inutile de se mettre à l'ombre, puisqu'il y faisait 83 degrés de chaleur, selon l'observatoire de McGill. A calculer le degré d'humidité de nos aisselles et l'air abattu de nos voisins de la rue St-Jacques, nous étions tout prêts à annoncer un record. Déjà nos mains tremblantes fouillaient le dictionnaire pour les superlatifs les plus calorifiques... Malheureusement, il a fait plus chaud que cela le 8 mai dernier, alors que l'impitoyable et imprévisible mercure se hissa jusqu'à 86 degrés. Cette chaleur se supportait plus allègrement alors parce qu'alors le degré d'humidité était moins élevé.

Un loustic qui s'expose aux foudres de nos agences de propagande touristique, nous disait que nous avons au Canada deux saisons: l'hiver et le mois de juillet.

Assemblée libérale à Chambly-Bassin

Le dimanche 11 juin, à 3 heures (heure avancée), il y aura à l'hôtel de ville de Chambly-Bassin, une réunion des libéraux de Chambly-Rouville pour l'élection du conseil de l'Association libérale.

Mme E. Caron décédée

Québec, 8. (P.C.) — Mme Edouard Caron est décédée, aujourd'hui, à l'âge de 77 ans. Elle était née à Ste-Anne-de-Beaupré. Son époux qui l'a précédée dans la tombe était le cousin de sir A.-P. Caron, ancien lieutenant-gouverneur de la province.

Les affinités de l'art dentaire et de la médecine

Elles sont exposées par M. le Dr Antonio Barbeau au congrès des chirurgiens-dentistes

M. le Dr Ernest Charron

Les bons médecins, de nos jours, doivent être un peu dentistes et de leur côté, les bons dentistes doivent posséder de solides notions de médecine générale, telle a été l'idée générale d'une causerie que prononcera, hier après-midi, au 5e congrès de l'Association des chirurgiens-dentistes de langue française de l'Amérique du Nord, le Dr Antonio Barbeau, M.D. Le congrès, qui se terminera samedi midi, s'est ouvert hier matin, à l'hôtel Mont-Royal. On compte 400 délégués assisteront aux séances. Plus de deux cents étaient présents à l'ouverture.

La causerie du Dr Barbeau portait sur la conception moderne des spécialités, que le conférencier développa en quatre points principaux. "Toutes les spécialités médicales évoluent vers la médecine générale", dit-il, "et le spécialiste ne peut s'isoler dans sa tour d'ivoire. Il doit connaître toute la médecine pour exceller dans sa spécialité. Ceci est vrai de l'art dentaire qui en somme est une spécialité de la médecine. En effet, les troubles dentaires dépendent souvent de l'état général du patient, et vice-versa, l'état général est affecté par les troubles dentaires. Ceci est naturel, parce qu'une même science, la physiologie (l'étude du fonctionnement des organes) préside à la bonne marche du corps humain tout entier."

Il ressort donc que les médecins doivent posséder une certaine connaissance de l'art dentaire, et que les dentistes doivent avoir une culture médicale générale plus étendue et plus moderne. Il n'y a qu'une science qui puisse donner cette culture générale, c'est la physiologie, la physiologie comprise comme biologie humaine et comprenant des éléments de physique, de chimie, de biologie, de neurologie, de psychologie, etc."

Le Dr Ernest Charron

Au cours de l'après-midi, d'autres causeries furent prononcées. Le Dr Ernest Charron, D.D.S., étudia les principales causes de litiges entre dentistes et patients. Les réclamations en justice, de la part des patients, portent le plus fréquemment sur les sujets suivants: bris d'ailleur, introduction d'une dent ou d'une racine dans un pignon, perforation du sinus, extraction imparfaite, hémorragie et infection. "Le dentiste", expliqua le Dr Charron, "n'est pas un surhomme. Il peut donc lui arriver parfois des accidents. Mais ces accidents sont rares, et le premier souci d'un dentiste est de prendre les précautions nécessaires." Le Dr Charron exposa alors ces précautions. Le Dr Adolphe l'Archevêque, D.D.S., donna un travail sur "l'articulation avec ou sans pression"; et le Dr D. P. Mowry, D.D.S., une causerie sur la pyorrée.

L'ouverture officielle

En l'absence du maire de Montréal, (Suite page six)

Québec veut-il de nouveau saboter les contrats collectifs?

Les syndicats étudient sérieusement la rumeur voulant que Québec abolisse les comités paritaires

La politique

A la suite du Conseil central des syndicats de Québec qui, récemment, étudiait sérieusement la rumeur voulant que le gouvernement provincial prenne charge de l'administration des contrats collectifs, le Conseil central des syndicats de Montréal, hier soir, étudia de cette question. Les ouvriers sont intrigués de cette nouvelle ambition attribuée au gouvernement, après le sabotage de la législation et principalement des contrats collectifs pour mousser les ordonnances des salaires raisonnables.

Au cours de la séance d'hier soir, on a admis qu'il y a certains abus dans l'administration des comités paritaires, abus insignifiants que, d'ailleurs, les membres de chaque comité cherchent à faire disparaître graduellement, mais on s'est demandé si ces abus ne sont pas beaucoup plus considérables sous la direction du gouvernement. "Pour ma part, a dit le président, M. Philippe Girard, au lieu d'une certaine négligence que ce sera un abus complet des contrats collectifs et l'ignorance totale de la politique dans la dernière législation qui en est encore indépendante. "M. Girard a dit que d'après la loi, le gouvernement ne peut s'arroger l'administration des contrats collectifs sans un amendement apporté par l'Assemblée législative, et non simplement par un arrêté ministériel.

A Québec, le président du Conseil central, M. Gérard Picard, a déclaré que le ministre du travail, l'hon. M. Tremblay, devrait faire une déclaration pour mettre fin à cette rumeur. A Montréal, hier soir, on a résolu de renvoyer cette question au congrès régional des Syndicats catholiques qui se tiendra les 17 et 18 juin prochains.

Un "samaritain" blesse un vieillard et le soulage de sa montre et de son argent

M. Napoléon Boileau, vieillard de 75 ans, qui habite 2080, rue Frontenac a relaté, hier, aux autorités du poste de police de la rue Frontenac, croyant avoir affaire à un bon samaritain, il avait été victime d'un jeune bandit.

Le septuagénaire a relaté que, mercredi après-midi, il tomba dans un escalier, rue Ontario. Un jeune homme s'empressa auprès de lui et

offrit de le reconduire à son domicile. Chemin faisant, en passant dans une ruelle, le jeune soi-disant samaritain administra un violent coup de poing au visage du vieillard, le projetant sur le pavé. Puis il prit la fuite, après l'avoir soulagé de sa montre avec chaîne, ainsi que d'une somme de \$2 qu'il avait dans ses goussets.

La Sûreté municipale a été alertée et conduit actuellement une enquête judiciaire, sur cette affaire.

A L'AVANT-PREMIERE DE L'EXPOSITION DE L'ARTISANAT



Un groupe de journalistes et de personnalités connues de la métropole assistaient, hier soir, dans les casernes historiques de l'île Ste-Hélène, à une avant-première de l'Exposition de l'Artisanat de chez nous qui sera ouverte officiellement, ce soir, par le lieutenant-gouverneur et se continuera jusqu'au 25 juin. La soirée commença au restaurant "A la vieille marmite", où sous la direction de Mme Jehanne Zimmermann, un repas poitevin fut servi par des filles de table costumées en bretonnes. Outre les "gogues", la fricassée blanche poitevine, les haricots verts au lisot, la dame blanche du Poitou, la note canadienne était ajoutée au dîner par la "p'tite bière" d'épinette, le cidre de pommes et le fromage canadien. Au cours du dîner, M. Léon Trépanier, le directeur général de la Commission du troisième centenaire, sous les auspices de laquelle cette exposition est tenue, déclara que celle-ci serait probablement le prélude d'une exposition internationale des arts paysans à Montréal en 1942. "La Commission", dit-il, "a l'intention de mettre ces vieilles bâtisses restaurées à l'abri des exploiters et de lancer, par la présente exposition, le mouvement qui nous permettra en 1942 d'interdire la camelote étrangère et d'offrir exclusivement aux visiteurs, des articles-souvenirs fabriqués par les nôtres." A l'issue du repas, les convives visitèrent l'exposition où dans les pittoresques couloirs des vieilles casernes, sont exposées et fabriquées sous les yeux du public, par des artisans et artisanes en costumes, des choses vraiment merveilleuses dans tous les domaines de l'artisanat. Le ballet des Morenoff répéta ensuite les danses qu'il exécuta ce soir lors de l'ouverture officielle, dans le décor charmant de la cour centrale des casernes illuminées, faisant face au fleuve et au Mont-Royal nocturne. Dans cette atmosphère d'un autre âge, au pied de l'énorme pont moderne, les jolies danseuses exécutèrent un délicieux menuet, une mazette, et des danses du folklore écossais, irlandais et canadien. Parmi les convives on remarquait Mme Léon Trépanier, M. H. J. Trépanier, Mme P. Cagrain, Mlle M. Houde, MM. Eustache Letellier de St-Julien, Rielle Thompson, P. Roy Wilson, Valmore Gratton, M. Trudel, Henri Major, Myer Negro, C. Shirley Simpson, le major et Mme Paul Ostiguy, MM. Claude Melançon, Galt Dunford, Antonio Perrault, le colonel et Mme Henri Desrosiers, MM. H. P. Isley, Jean Chauvin, Gordon Reid, Gabriel Rousseau, M. et Mme T. Taggart-Smyth, MM. T. R. McLagan, J. Murray Gibson, Emile Pigeon, Paul Sauriol, Louis Francoeur, Pierre Ranger, M. et Mme Guy Laroux, MM. Jean-Marie Gauthier, V. S. Nielsen, M. et Mme Victor Morin, MM. R. E. Bolton, Fernand Roby, H. de St-Georges, Léopold Houde, Mmes E. B. Savages, C. Glasgow, M. Peck, C. Birks, Louis Currie, L. Dunlop Palmer, N. de Martigny, Miles Eileen Peters, H. Drummond, A. Lighthall, Medje Vézina, Mmes A.-H. Paradis, J.-M. Savignac et autres. On voit, ci-haut une vue générale des convives réunis "à la Vieille Marmite". Ce soir, durant les intermèdes des danses, la fanfare des Grenadier Guards exécutera un programme musical et les Duke of Connaught Royal Canadian Hussars formeront une garde d'honneur. La cérémonie commencera à 9 heures et le discours de l'hon. E.-L. Patenaude sera diffusé sur tout le réseau français de Radio-Canada.

Alexandre Huot traduit en cour pour tromperie

Il est accusé d'avoir tenté d'obtenir \$50 par escroquerie

Pour les pauvres...

Alexandre Huot, 41 ans, soi-disant journaliste habitant le No 2071 de la rue Saint-Hubert, a comparu hier en correctionnelle, devant le juge en chef Gustave Perrault, pour escroquerie. La police, après l'avoir arrêté dans un café de la basse rue Saint-Laurent, le détient pendant trois jours, au cas où il y aurait d'autres accusations de portées contre lui.

Mercredi soir, Huot entra au cabaret Val d'Or, rue Saint-Laurent, et demanda à parler au gérant, un nommé Abie Scharf. Il lui demanda une souscription de \$50 pour les œuvres de charité de la paroisse Notre-Dame. M. Scharf, flairant une tromperie, introduisit notre homme à deux sergents détectives de la police municipale, MM. G. Constant et Georges Alain, qu'il lui présentait comme les propriétaires de l'établissement. Huot, avec ce merveilleux flair qui caractérise le véritable journaliste, donna une chaleuruse poignée de mains au détective Alain et entreprit de lui faire comprendre qu'une souscription ferait grand bien aux pauvres de Notre-Dame et aiderait sans doute aussi le "Val d'Or" à obtenir une licence de club. Le policier s'empressa de signer un chèque au montant de \$20; mais, lorsque Huot sortit, il l'arrêta et le conduisit, menottes aux poings, au quartier central de la police.

Après la mise en état d'accusation, le juge Perrault a fixé le procès de Huot au 15 juin.

Lundi prochain dans St-Henri

M. Claude Jodoin sera l'invité d'honneur à une réunion. — Discours de M. J.-A. Bonnier

L'Assemblée de la Jeunesse libérale du comté St-Henri, invite tous les libéraux à assister à une grande



M. J.-A. BONNIER

assemblée le 12 juin, à 8 h. 30 p.m., à la salle paroissiale Ste-Elisabeth, 670, rue Decourcelles.

L'invité d'honneur sera M. Claude Jodoin, président général de la Jeunesse libérale de Montréal. La cause sera intitulée: "La politique que la jeunesse devrait suivre aux prochaines élections".

Les associations et clubs libéraux sont priés d'y assister sans autre convocation. Parmi ceux qui adresseront la parole: M. J.-A. Bonnier, député, qui donnera un rapport de la dernière session et parlera des lois provinciales sur le prêt, ainsi que "des tunnels en construction et à construire"; M. Emile Boucher, ex-président général de la Jeunesse; M. Marcel Rainville, secrétaire général de la Jeunesse; M. Israël Morin, vice-président honoraire; M. Clovis Châles, directeur de la Jeunesse; M. Paul Lemay, directeur de la Jeunesse; M. Josaphat Morin, président.

Des sièges seront réservés aux dames.

M. Lewis W. Douglas, principal de l'université McGill, démissionne

Il entrera en fonction comme président d'une compagnie d'assurance de New-York, le 1er janvier

Le club Kiwanis proteste contre "Life" et "Time"

Le président du club Kiwanis Montréal, M. Fred Stambach, leur écrit au nom des membres

L'éducation protestante

Le club Kiwanis Montréal, qui compte des membres canadiens-français mais dont la majorité des membres sont de langue anglaise, a tenu à protester contre les faussetés et les insinuations contenues dans les reportages de périodiques américains "Life" et "Time", sur la visite des Sovviens dans la province de Québec. Voici les lettres que le président de ce club, M. Fred Stambach, fera parvenir aux éditeurs de ces magazines, et qu'il a lues au déjeuner hebdomadaire, hier midi, à l'hôtel Windsor.

Voici ce qu'il écrit à "Time": "Les directeurs et membres du club Kiwanis Montréal me demandent de vous faire part de leurs objections à la teneur complète de votre récent article sur la visite royale dans la province de Québec et à Montréal.

"Nos membres sont d'avis que votre reportage était en grande partie erroné, que votre description de la réaction canadienne-française était très inexacte et que votre représentation a fait un très piètre reportage ainsi qu'une fautive sérieuse contre le bon goût.

"Nous comptons parmi nos membres nombre de personnes intéressées aux questions internationales qui jusqu'à maintenant voyaient dans "Time" une source assez autorisée sur les événements courants. Nous nous posons maintenant cette question bien naturelle: Comment se fier aux reportages européens et asiatiques de "Time", lorsqu'il tombe dans de telles erreurs en traitant de l'événement le plus important de l'époque, dans un pays voisin comme le Canada?"

M. Placide Décaray décédé hier soir

Nous avons le regret d'apprendre la mort de M. Placide Décaray, décédé hier soir à l'hôpital Sainte-Jeanne d'Arc, à l'âge de 65 ans. Il était le fils de feu Placide Décaray, horloger, et de Victorine Hurlbut. Bien connu dans le monde de l'assurance, estimé d'un large cercle d'amis, le défunt avait été successivement représentant des compagnies Guardian Assurance et Canada Life. Il avait été aussi membre de la Commission scolaire catholique de Sainte-Cunégonde.

Il laisse dans le deuil, sa femme, née Eugénie Morin, fille de feu Hubert Morin, ancien maire de la municipalité de Sainte-Cunégonde; trois fils: le docteur Charles-Auguste Décaray, surintendant médical de l'hôpital Ste-Jeanne d'Arc; Georges Décaray, gérant de la Harbour Produce, et Roger Décaray, représentant de la General Food; un frère: Benjamin Décaray, fonctionnaire municipal; ses petits-fils: Guy, Marielle et Gérard; ses beaux-frères: Mgr Oscar Morin, des Pères Blancs, vicaire apostolique à la Côte d'Or, en Afrique; M. Lucien Martin, des belles-sœurs: Mme veuve Rémi Décaray, Mme veuve Albert Morin, Mme veuve Anthime Fortin, Mme Lucien Martin, la R. S. Marie de Jésus, économiste des RR. SS. du Précieux-Sang, et R. S. Yvonne Morin, de l'Institut Nazareth.

Les funérailles auront lieu, lundi prochain, à l'église Saint-Viateur d'Outremont.

Nous prions la famille d'agréer l'expression de notre vive sympathie.

GEO. VANDELAC LTEE
Fondée en 1890
DIRECTEURS DE FUNERAILLES
SALONS MORTUAIRES
SERVICE D'AMBULANCE
120 rue Rachel Est, Montréal
Tél. BELair 1717
G. Vandelaar, Jr. Alex. Gout

M. Poirier
Directeur de
funérailles
ENHANCEUR
DIPLOME
6603
St-Laurent
CR. 5700
MONTREAL



Le cinquième congrès annuel de l'Association des chirurgiens-dentistes de langue française de l'Amérique du Nord s'est ouvert, hier matin, à l'hôtel Mont-Royal. On voit ci-haut une partie des quatre cents délégués qui sont attendus au congrès. Sur la première rangée, on remarque (de gauche à droite): les Drs A. Hébert, Denis Forest, George Kent, Janvier Coupal, qui souhaitent la bienvenue aux congressistes au nom de la ville. Stephen Moore, président de la Canadian Dental Association, J.-A.-E. Dalgis, W. G. McCabe, président du Collège des chirurgiens-dentistes de la province de Québec, Eudore Dubuc, doyen de la faculté de chirurgie dentaire de l'Université de Montréal, Ephraïm Vinet, le président de l'Association, Ernest Charron, Armand Fortier, Georges Pelletier, Gabriel Lord, P.-E. Poitras et Paul Geoffrien. (Photo CANADA).